



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.23
9 octobre 1986

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGT-TROISIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 3 octobre 1986, à 15 heures

Président : M. MACIEL (Brésil)
(Vice-Président)

Puis : M. CHOUDHURY (Bangladesh)
(Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Saldivar (Paraguay)
M. Kravets (RSS d'Ukraine)
M. Bako (Niger)
M. Hilaire (Haïti)
M. Bouterse (Suriname)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Maciel (Brésil), vice-président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

DEBAT GENERAL

M. SALDIVAR (Paraguay) (interprétation de l'espagnol) : Je commencerai, au nom du Gouvernement de la République du Paraguay, par saluer cordialement le Président de la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Humayun Rashid Choudhury, par nos vœux les plus sincères pour que les débats de l'Assemblée débouchent sur des résolutions qui portent leurs fruits dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

Nous saluons également le Secrétaire général de l'Organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, et lui exprimons notre gratitude pour son dévouement inlassable aux travaux de l'Organisation, qu'il sert fidèlement comme il sied à une personnalité internationale de sa stature et au premier fonctionnaire des Nations Unies.

Le Paraguay participe à cette Assemblée dans l'esprit qui l'a toujours animé, avec la ferme conviction que les Nations Unies doivent jouer dans le monde un rôle de tout premier plan, pragmatique et particulièrement efficace pour favoriser le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans l'ordre et le respect du droit international.

Nous n'arrivons pas à comprendre la conduite équivoque de certains pays, grands ou petits, qui refusent l'intervention des Nations Unies dans les conflits, reléguant ainsi l'Organisation universelle au simple rôle de spectateur du jeu des intérêts mondiaux ou régionaux.

La République du Paraguay note avec une inquiétude croissante l'attitude erronée de ceux qui, faisant fi des conseils inspirés par la raison et la pratique internationale, refusent que les Nations Unies interviennent directement dans les conflits qui se produisent de par le monde. Le Paraguay a confiance dans l'Organisation et souhaite qu'elle devienne chaque jour plus active pour le bien de l'homme, dans toutes les régions de la planète.

Le peuple paraguayen célèbre actuellement l'Année internationale de la paix en organisant des festivals et des cérémonies commémoratives. Il jouit de la paix et vit en paix avec ses voisins et avec les pays frères. La paix n'a pas été troublée

M. Saldivar (Paraguay)

et le gouvernement et le peuple travaillent de concert pour parvenir au développement économique, social et politique, s'efforçant toujours davantage de perfectionner les institutions démocratiques et d'augmenter de manière permanente le niveau de vie de la population.

Le peuple paraguayen, qui a élu librement et démocratiquement le président constitutionnel de la République, le général d'armée Alfredo Stroessner, sait que son gouvernement est fort et stable, et que, dans le cadre du respect de la Constitution et du droit, il travaille pour la paix et le développement continu de notre pays sans permettre que des forces adverses se dressent sur son chemin. Il n'y a eu ni soulèvement, ni lutte entre frères et compatriotes.

La sombre légende répandue par la communauté internationale au sujet du Paraguay s'est dissipée, et même les adversaires les plus fanatiques du gouvernement du président Stroessner se doivent de reconnaître que sous sa direction, la paix est une réalité et que, chaque jour, le pays progresse vers son objectif : le bonheur permanent du peuple paraguayen.

La presse internationale, autrefois mal ou partiellement informée, a pu constater qu'il y avait périodiquement au Paraguay des élections, comme le prévoit la Constitution, et que le pouvoir législatif est constitué de deux chambres, composées de représentants appartenant à trois partis politiques, légalement inscrits, dans le cadre d'un système démocratique pluraliste, assurant la participation de tous. Le pouvoir judiciaire agit indépendamment, conformément aux dispositions de la Constitution et au système de la séparation des pouvoirs.

Le rapport présenté par le Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation pendant l'année écoulée, outre qu'il est un document précieux qui souligne les aspects les plus importants des problèmes mondiaux contemporains, représente une rigoureuse analyse introspective de l'Organisation elle-même, de ses réalisations et de ses échecs et principalement des perspectives qui s'offrent à elle et sont envisagées avec une sereine confiance.

La façon dont sont abordés les différents points relatifs à l'objectif fondamental de paix dans toutes les régions de notre monde troublé et de plus en plus interdépendant traduit un notable effort d'objectivité et d'équilibre et une honnêteté dans les buts et moyens, qui place cet effort au-dessus de tout autre intérêt qui pourrait ne pas coïncider avec l'avenir positif de l'humanité ou lui nuire.

M. Saldivar (Paraguay)

Nous nous félicitons de l'excellent travail réalisé par le Secrétaire général et faisons nôtres ses réflexions de fond, qui recèlent un message de foi et d'espérance pour toutes les nations.

Nous suivons avec une attention toute particulière les travaux et négociations concernant le désarmement. Pour nous, le fait que la course aux armements attire de nombreux pays, non seulement ceux qui sont économiquement très développés mais également ceux qui ont peu de ressources, est un affront au monde actuel. Ce problème est l'un des plus aigus inscrits à notre ordre du jour car au moment même où la faim et la malnutrition causent la mort de milliers d'enfants innocents, on dépense dans le monde des millions et des millions pour acheter des instruments de mort et de destruction. La République du Paraguay, dans le cadre du budget national, consacre une grande partie de ses revenus au développement dans tous les domaines, avec la précieuse coopération de pays amis et d'organismes internationaux, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

M. Saldivar (Paraguay)

A l'intérieur comme à l'extérieur des Nations Unies, beaucoup a été dit sur la limitation des armes nucléaires et classiques et sur le désarmement en général. Nous lançons un appel fervent à tous les pays ici représentés pour qu'ils mettent fin à la course aux armements afin que la paix fondée sur la justice soit la base de la vie internationale, conformément aux vœux des habitants de toute la terre.

Certaines questions semblent avoir été laissées à l'écart du programme de travail de notre Organisation. Il ne faut plus que les intérêts de certains pays et les idéologies de certains gouvernements empêchent de trouver, par exemple, la définition exacte du terme "agression" dans le domaine du droit international. Il est paradoxal que, pendant que se poursuivent les conflits armés dans différentes parties du monde, le mot "agression" n'ait pu être défini objectivement par les organismes des Nations Unies.

Le Paraguay espère que les Nations Unies maintiendront et accroîtront leur rôle efficace dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Pour ce faire, il faut, à notre avis, que l'Organisation renforce sa capacité de négocier dans les régions où existent des différends. Cela doit être au centre des travaux de l'Organisation, si l'on veut que la paix soit une réalité et que les hommes de bonne volonté y trouvent un refuge et un recours face à la guerre et aux actes de destruction.

Nous avons condamné l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique. De même, nous condamnons l'invasion du Kampuchea par le Viet Nam, avec l'aide d'une superpuissance. Dans les deux cas, notre pays a appuyé toutes les résolutions dans lesquelles les Nations Unies demandent le retrait des troupes étrangères et appuient les efforts empreints de bonne volonté qui sont faits pour trouver une solution pacifique et rationnelle aux questions litigieuses.

La République du Paraguay voit, avec stupeur, que la guerre pratiquement non déclarée au regard du droit international continue entre l'Iran et l'Iraq, frappant cruellement deux peuples qui n'aspirent qu'à la paix. Nous espérons que, grâce à l'intervention des Nations Unies, il sera possible de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties. Nous espérons également qu'il sera possible de trouver une solution juste et conforme au droit international à la question de Chypre, qui continue de figurer sur la liste des graves problèmes non résolus. Nous estimons que la guerre du golfe Persique et la question de Chypre doivent être résolues de manière définitive grâce à la négociation directe entre les parties au conflit, avec l'aide de l'Organisation.

M. Saldivar (Paraguay)

La question du Moyen-Orient exige un travail de réflexion tout particulier. La situation qui existe dans cette région est une source de grande douleur pour les peuples du monde. Il est temps que l'Etat d'Israël arrive à vivre dans la paix et l'harmonie avec les pays arabes de la région. Pour cela, il est nécessaire que les Nations Unies interviennent, de manière effective et avec un sens pratique, pour commencer par éliminer de ce conflit les influences étrangères. La résolution 242 (1967) demeure la clef à toute solution du conflit. Elle offre la seule voie viable, humaine et digne pour tous : la négociation entre les parties. Le Paraguay est en faveur d'une coexistence harmonieuse entre tous les peuples de la région.

Nous avons confiance dans l'oeuvre de décolonisation que les Nations Unies mènent depuis longtemps déjà. Fidèles à notre position libertaire et respectueuse de l'autodétermination des peuples, nous appuyons cette politique tant qu'elle ne poursuit d'autres objectifs que la libre expression de la volonté des collectivités intéressées, dans le cadre du respect du droit international et des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'intégrité des nations.

Par conséquent, conformément à la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la Namibie a droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'universalité des Nations Unies est l'un de ses plus grands attributs. Il n'est pas possible d'envisager l'existence de l'Organisation hors du contexte de l'universalité. Voilà pourquoi nous croyons que la République de Corée a le droit de devenir Membre de l'Organisation. Cette position se fonde sur l'esprit pacifique et progressiste de son peuple et de son gouvernement et sur le respect dont la République de Corée a toujours fait preuve pour les mandats confiés aux Nations Unies dans une zone troublée du monde.

Nous préconisons la réunification de la Corée par la voie pacifique du dialogue et des négociations, et nous considérons comme un pas positif vers la réalisation de cet objectif final aussi bien la poursuite des entretiens directs entre les deux Corée que leur admission aux Nations Unies en tant que Membres.

Dans le cas des îles Malvinas également, où s'affrontent deux pays amis, la République argentine et le Royaume-Uni, nous avons soutenu qu'il est impérieux de trouver une solution négociée et amicale conformément aux principes du droit international, et pour ce faire de reconnaître qu'il s'agit d'un différend de souveraineté. C'est dans cet esprit que nous appuyons toutes les initiatives qui tendraient à une solution juste et définitive du problème par la voie de la négociation entre les parties.

M. Saldivar (Paraguay)

La République du Paraguay et tout le continent américain sont préoccupés par la question de l'Amérique centrale. Nous ne pouvons taire ici que les racines du problème se trouvent hors de la région et que les intérêts expansionnistes d'une superpuissance, qui n'a rien à faire dans cette région du monde, jouent actuellement un rôle décisif qui provoque la réaction logique de l'autre superpuissance qui ne peut mettre en danger la défense du monde occidental et chrétien. C'est donc au nom du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays que nous condamnons l'immixtion directe ou indirecte de l'Union soviétique dans les Caraïbes et en Amérique centrale.

M. Saldivar (Paraguay)

En attendant le temps passe et les questions deviennent de plus en plus confuses aboutissant ainsi à l'instauration, en pleine Amérique centrale - pont qui relie l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud - d'un pays profondément engagé du point de vue idéologique et logistique à l'égard des intérêts expansionnistes d'une superpuissance qui n'appartient pas au continent.

Nous devons dire avec une inquiétude légitime que le chapitre de la situation économique mondiale est de plus en plus troublé et laisse présager de graves problèmes qui pourraient conduire le monde à une rupture de l'ordre financier et commercial.

Outre le dilemme classique du problème des relations Nord-Sud, basé sur la baisse permanente des prix des matières premières et sur l'augmentation des prix des produits industrialisés, dont la conséquence énorme est la détérioration permanente de la balance des paiements des pays en voie de développement, nous nous trouvons maintenant face à la question brûlante de la dette extérieure.

Le problème n'est pas seulement économique ou financier. L'enjeu n'est pas uniquement le renouvellement ou la renégociation de la dette extérieure. Il ne s'agit pas seulement de faire des calculs et de diminuer ou d'augmenter les intérêts ou les taux d'amortissement. Le problème global de la dette extérieure a des incidences politiques et sociales si profondes pour le tiers monde que les pays hautement industrialisés et opulents ont le devoir inéluctable de le résoudre le plus tôt possible afin d'éviter une récession économique plus grande qui pourrait nous mener au bord de l'abîme.

Que peuvent faire les pays dont les exportations n'ont pas de prix stables sur le marché international, qui se sont endettés en contractant des prêts nécessaires à leur développement et qui, faute de fonds, n'ont pas la moindre possibilité d'amortir leur dette? Le problème nuit au droit à l'existence même de tous les peuples et met en cause l'attitude des pays opulents face à la misère, au désespoir et à la faim.

La République du Paraguay demeure profondément préoccupée par le fléau qui frappe tous les continents et qui, loin de diminuer, ne fait que s'aggraver. Nous voulons parler du terrorisme international, plaie du monde moderne, qui frappe de façon criminelle et sans pitié des vies innocentes partout dans le monde, sous les prétextes les plus futiles ou au service d'objectifs difficiles à atteindre.

M. Saldivar (Paraguay)

Pour mon pays, le terrorisme ne peut être justifié par des causes sous-jacentes, même s'il reconnaît la réalité de certaines d'entre elles. Le moment est venu pour les nations représentées ici de s'associer pour condamner cette vague d'actes de terrorisme, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs. Aucun fait, aucun phénomène ne peut justifier le terrorisme en soi et encore moins permettre que certains territoires servent de camps d'entraînement à des terroristes ou que certains pays aident ces barbares en leur vendant ou en leur donnant des armes et des explosifs.

Dans ce domaine, le prestige de l'Organisation des Nations Unies est en jeu car, si cette question n'est pas définitivement résolue, elle risque d'être privée de tout fondement moral et juridique nécessaire à sa raison d'être ainsi que de tout rôle qui lui incombe dans la solution des problèmes du monde.

Le Paraguay, pays sans littoral, a récemment ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il l'a fait parce qu'il est convaincu de la juste cause des nations sans littoral, et parce que ce faisant il veut assurer à ce groupe important de pays l'accès et la participation à l'exploitation des ressources de la mer et a ainsi ratifié son droit légitime de transit vers et à partir de la mer, en passant par les territoires des pays maritimes voisins.

Nous avons confiance dans les valeurs morales et juridiques des travaux de notre Organisation dans le domaine de la codification du droit international, question qui pouvait paraître utopique il y a plusieurs années. Nous appuyons les activités des Nations Unies et de ses divers organes, tels que le Conseil économique et social, dans les domaines de la promotion de la femme, de la protection de l'enfant et de la sauvegarde de la dignité de l'homme sous tous ses aspects, sans la moindre discrimination pour des raisons de sexe, de religion ou de race.

Au Paraguay nous n'avons jamais cessé de coopérer avec tous les organismes du système de l'Organisation des Nations Unies, dont la Commission des droits de l'homme, parce que nous comprenons la cause des droits de l'homme et que nous y adhérons. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a reçu la visite d'un expert indépendant en matière des droits de l'homme, représentant ladite commission. Cet expert a travaillé librement et s'est entretenu avec les personnes

M. Saldivar (Paraguay)

qu'il souhaitait rencontrer et il a parcouru le pays sans la moindre difficulté. Il a pu s'assurer de visu de la liberté d'expression et de la liberté de la presse qui règnent dans le pays et que des voix intéressées, aux mobiles inavouables, contestent dans les instances internationales.

Nous exprimons notre reconnaissance pour la coopération que nous apporte le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Malheureusement, cette coopération a été réduite en raison des difficultés budgétaires qui résultent de la diminution des contributions des pays plus riches et industrialisés. Nous prions instamment les pays les plus développés d'augmenter leurs généreuses contributions au Programme afin de permettre la réalisation de ses objectifs importants, dont bénéficient les peuples peu développés.

La création de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones dénucléarisées continue de revêtir une importance essentielle pour l'avenir. Nous réaffirmons les principes du Traité de Tlatelolco, par lequel l'Amérique latine est une région exempte de ces armes si dangereuses. A la suite des événements angoissants qui se sont produits il y a peu de temps et qui ont menacé non seulement l'Europe, mais toute la planète, il est impérieux que l'Organisation des Nations Unies définisse les normes d'un système obligatoire de protection contre la propagation de pollutions dues à l'environnement autour des centrales thermiques utilisant l'énergie nucléaire ou autour de simples centrales nucléaires. Tout ce qui pourra être fait dans ce domaine présentera un caractère préventif et évitera de graves problèmes à l'avenir.

M. Saldivar (Paraguay)

Nous notons avec satisfaction la proposition du Gouvernement du Brésil concernant l'établissement d'une zone de paix et de coopération dans l'Atlantique sud. C'est une initiative utile pour tous les pays voisins de la région qui recherchent constamment la paix et qui veulent prévenir ce qui s'est passé il n'y a pas très longtemps dans la région. Cette initiative mérite une analyse exhaustive de la part de cette assemblée.

La République du Paraguay, qui vit dans la paix et la coopération avec ses voisins, comme en témoignent la construction du barrage d'Itaipu - l'usine hydroélectrique la plus grande du monde qui produit déjà de l'énergie pour le développement - en collaboration avec la République fédérative du Brésil, et la construction en cours du barrage de Yacyreta, en collaboration avec la République argentine, souhaite voir les Nations Unies devenir l'instrument de la paix et de la sécurité internationales dans le monde entier et entre tous les peuples de la terre. Nous souhaitons voir les activités de l'Organisation et de tout son système ainsi que de ses institutions devenir l'expression réelle de la solidarité des nations qui peuvent le plus aider sur le plan économique les peuples en développement et les moins avancés.

Ce n'est qu'ainsi, dans cet esprit de coopération, désintéressé et altruiste, mis au service du développement de tous, que nous viendrons à bout des obstacles qui existent encore aujourd'hui sur la voie nous conduisant à notre but : une humanité vivant en paix dans la justice sociale et économique, à l'abri de toute menace permanente à la paix et à la sécurité internationales.

M. KRAVETS (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : L'Organisation des Nations Unies a entamé sa cinquième décennie à une époque extrêmement troublée, au moment où l'humanité doit faire un choix historique : accepter la tendance inexorable à l'autodestruction nucléaire ou empêcher la catastrophe grâce à des efforts communs avant qu'il ne soit trop tard et choisir la voie d'une paix durable et garantie.

Le perfectionnement des armes nucléaires et les tentatives faites pour étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique par la mise en oeuvre du programme aventuriste de "guerre des étoiles" que poursuivent obstinément les milieux impérialistes agressifs, avant tout les Etats-Unis, augmentent le risque de guerre et menacent bel et bien de détruire la civilisation et la vie sur terre.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Le monde est à une étape où il doit absolument comprendre la fatalité de la course aux armements. Les gouvernements doivent faire preuve d'un sens des responsabilités plus grand à l'égard du destin de l'humanité.

Les auteurs de la "Déclaration de Mexico" avaient parfaitement raison de dire que vouloir sauver le monde en construisant des arsenaux militaires encore plus importants est une tâche aussi impossible que de vouloir guérir un toxicomane en lui donnant des doses plus élevées encore de stupéfiants.

Le plus important de tous les problèmes, celui de la survie, ne peut être résolu qu'en créant un monde véritablement sûr. Nous n'y parviendrons pas par la militarisation, en sapant la sécurité des autres ou en opposant la sécurité internationale à la sécurité nationale ou régionale. En cette époque nucléaire et spatiale, aucun Etat, aussi puissant soit-il, ne parviendra à assurer sa propre sécurité uniquement par des moyens militaires et techniques.

La véritable sécurité ne peut être qu'universelle, mutuelle et égale pour tous. A cette fin, il est indispensable de dépasser les intérêts nationaux étroits et les différences d'idéologies et de visions du monde. Nous n'y arriverons que par des efforts conjoints, par l'interaction constructive de tous les Etats, quels que soient leurs systèmes politiques ou sociaux. Ce sont là les conclusions incontestables auxquelles est arrivé le Parti communiste de l'Union soviétique lors de son XXVIIe Congrès. Le programme de politique étrangère adopté au Congrès est un ensemble de pensées politiques nouvelles avec une plate-forme d'action concrète tendant à améliorer la situation internationale, à éliminer la menace de guerre nucléaire et à créer un système global de sécurité dans le monde.

Les Etats socialistes, y compris la RSS d'Ukraine, ont présenté pour examen à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question intitulée "Mise en place d'un système général de paix et de sécurité internationales".

On a entendu dire que cette proposition collective des pays socialistes n'est que la répétition des dispositions de la Charte des Nations Unies et d'autres documents qui ont déjà été adoptés par l'Organisation des Nations Unies. La paix et la sécurité internationales sont bien l'objectif primordial pour lequel l'Organisation des Nations Unies a été créée. Toutefois, l'intérêt et la valeur de notre proposition tient dans le fait que tout en proclamant la paix et la sécurité, nous disons qu'il convient d'adopter des mesures efficaces permettant de les mettre en oeuvre. Nous pensons que notre proposition est extrêmement opportune.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Elle se fonde sur le fait qu'il est d'une importance vitale de prendre d'urgence des mesures pour empêcher une catastrophe nucléaire. Les pays socialistes sont prêts à coopérer très activement avec tous les Etats pour parvenir à cet objectif.

Nous sommes convaincus qu'il est temps maintenant d'aborder différemment le problème de la sécurité universelle et de faire en sorte que les actions et la pensée politique soient en accord avec les réalités de l'époque nucléaire et spatiale que nous vivons. Dans une déclaration qu'il a prononcée le 28 juillet dernier à Vladivostok, le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste socialiste unifié, Mikhaïl Gorbatchev, a souligné que

"les générations présentes ont hérité de bon nombre de problèmes pénibles et difficiles à résoudre. Afin de les résoudre, il faut se débarrasser du fardeau du passé et rechercher de nouvelles approches, en assumant nos responsabilités à l'heure actuelle et à l'avenir... Aujourd'hui, plus que jamais, il est important de faire appel au bon sens et à la raison qui existent dans le monde pour arrêter cette course à la catastrophe."

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les Nations Unies doivent faire de leur mieux pour veiller à ce que les peuples entrent dans le troisième millénaire en tant que nations véritablement unies. La délégation de la RSS d'Ukraine demande à tous les Etats Membres des Nations Unies de participer activement à l'instauration d'un système complet de paix et de sécurité internationales et de célébrer l'Année internationale de la paix en adoptant des décisions vigoureuses dans ce domaine.

Le système complet de paix et de sécurité internationales que nous vous proposons englobe les domaines militaire, politique, économique et humanitaire. Ce système suppose que l'on renonce sans condition à la guerre nucléaire ou classique, à la menace ou à l'emploi de la force en tant que moyen de règlement politique, économique, idéologique ou autre des différends entre les Etats.

C'est avec satisfaction que nous avons accueilli l'accord auquel sont parvenus les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis d'Amérique - le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste soviétique, M. S. Gorbatchev, et le président Ronald Reagan des Etats-Unis d'Amérique - de se rencontrer à Reykjavik, Islande, les 11 et 12 octobre prochains. Tous ceux qui ont à coeur la paix et la tranquillité sur notre planète espèrent que cette rencontre aboutira à des résultats permettant d'améliorer les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique et, en fait, la situation internationale.

Il est important que dans le monde entier les gens comprennent bien que l'intensification et le perfectionnement des arsenaux nucléaires ou classiques et les tentatives d'étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique loin de renforcer la sécurité de quiconque nous entraînent directement vers la destruction de la civilisation.

Le malheur qui nous a frappés en avril dernier - l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl, où seule une partie infime de la puissance nucléaire accumulée a échappé à notre contrôle - est un avertissement des plus sérieux quant aux dangers imprévisibles inhérents à l'ère nucléaire. Ils nécessitent un sens élevé des responsabilités et invitent à repenser les réalités politiques, techniques et scientifiques du monde actuel.

Cet accident s'est traduit par des pertes humaines et matérielles et par des souffrances morales. Toutes les ressources nécessaires et le potentiel technique et scientifique de l'Union soviétique ont été mobilisés et nous ont permis, dans les délais les plus brefs, de limiter l'étendue des dégâts et d'en minimiser les conséquences sérieuses.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les leçons de Tchernobyl nous obligent à traiter le problème de la sécurité nucléaire avec tout le sérieux et la responsabilité qu'il exige. Nous nous félicitons des mesures et décisions prises dans ce domaine par l'Agence internationale de l'énergie atomique et nous les appuyons. Cependant, la sécurité est vide de sens si on n'élimine pas le danger principal : l'éventuelle utilisation délibérée et préméditée du pouvoir destructif catastrophique de l'atome à des fins militaires. Tchernobyl n'est qu'une ombre bien pâle de la menace que font peser les armes thermonucléaires. La sécurité nucléaire sur terre est inconcevable si nous ne cessons pas les préparatifs de guerre nucléaire, si nous n'éliminons pas totalement les moyens de mener une telle guerre.

Les pays de la communauté socialiste, pour ce faire, ont adopté toute une série de décisions de grande portée en matière de politique étrangère. Il s'agit là d'autant de principes. Le programme d'élimination totale des armes nucléaires et autres armes de destruction massive partout d'ici à la fin du siècle, proposé par l'Union soviétique, est un véritable jalon dans ce domaine. Le noble objectif de ce programme est de faire disparaître la menace nucléaire et de soustraire nos enfants au fardeau que représente la recherche de solutions de ce problème fondamental.

Toutefois, les possibilités de surmonter les tendances négatives à l'affrontement, qui redoublent ces dernières années, ne plaisent pas à tous les milieux occidentaux. L'appareil militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord, loin de ralentir ses programmes, les accélère même pour accroître dans tous les domaines les arsenaux militaires.

Le programme de "guerre des étoiles" bat son plein. La création et le développement de systèmes d'armements stratégiques offensifs toujours nouveaux sont renforcés. Pour se faciliter la tâche, on n'hésite pas à violer des dispositions des traités qui ont été conclus. Je n'en veux pour preuve que l'attitude de Washington à l'égard du deuxième Traité sur la limitation des armes stratégiques offensives (SALT II). Les missiles américains récents ont dépassé les plafonds prévus par le Traité, et c'est bien la raison pour laquelle les Etats-Unis renoncent aux accords SALT I et SALT II. Ce type de "logique" politique ouvre toutes grandes les portes à une course aux armements effrénée.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

L'Assemblée générale a le devoir d'adopter une position de principe sur ces actions et de souligner résolument l'importance extrême qu'il y a à préserver et à étoffer le système d'accords existants dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Le résultat de la Conférence de Stockholm sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité et sur le désarmement en Europe est la preuve la plus convaincante qu'en manifestant suffisamment de volonté il est possible de conclure des accords politiques et militaires entre Etats ayant des systèmes sociaux différents. Cela prouve bien que la détente peut et doit être rétablie, qu'une structure nouvelle et stable des relations internationales peut être instaurée.

Certaines décisions politiques jouent un rôle capital parce qu'elles donnent naissance à des tendances nouvelles qui ouvrent les voies de l'évolution de la situation internationale. Au nombre de celles-ci figure sans aucun doute l'annonce de l'Union soviétique d'un moratoire sur les essais nucléaires. La cessation unilatérale des essais nucléaires, décidée par l'Union soviétique et en vigueur depuis un an déjà, est un exemple pratique d'une politique étrangère de paix et de sécurité internationales. Nous sommes en faveur, non seulement, de la cessation des essais, mais encore de leur interdiction contrôlée par traités, ce qui constituerait la mesure la plus rapide et la plus radicale réalisable à l'heure actuelle en matière de limitation des armements. La cessation des essais permettrait en fait de stopper la course aux armements dans son domaine le plus dangereux : celui de la création de types nouveaux d'armes nucléaires et de leur amélioration. Il ne nous resterait plus qu'à faire face à la course aux armements quantitative, ce qui constitue une tâche moins compliquée.

Plus que toute autre mesure, la cessation des essais nucléaires permettrait de changer le climat politique et l'opinion publique mondiale. Il s'ensuivrait un renforcement de la confiance entre Etats qui serait d'une importance essentielle pour résoudre les problèmes et les conflits en suspens, d'autant plus que le respect de l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires peut être garanti par des moyens absolument fiables de vérification et de contrôle. Aujourd'hui, en effet, la plus petite explosion nucléaire peut être détectée.

L'attitude des puissances nucléaires relative à la cessation des essais nucléaires et à l'élaboration rapide d'un traité sur leur interdiction complète est la meilleure preuve du sérieux avec lequel chacune des puissances nucléaires envisage la question du désarmement et de la sécurité internationale ainsi que de la cause de la paix.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les Etats-Unis s'opposent catégoriquement à la cessation des essais nucléaires. Depuis l'introduction du moratoire soviétique, les Etats-Unis ont procédé à 21 explosions. Trois autres explosions - Bonneville, Budy et Belmont - sont prévues au mois d'octobre; au mois de décembre, les Etats-Unis ont l'intention de procéder à un essai nucléaire connu sous le nom de code "Middle Note". Quel en est l'objectif? La réponse est claire : pour mettre au point le laser nucléaire du système d'initiative de défense stratégique, il faut procéder à une centaine d'explosions nucléaires.

Le refus des Etats-Unis de stopper les essais nucléaires, malgré les exigences résolues de l'opinion publique mondiale, réfute de façon convaincante les garanties de l'Administration américaine que les Etats-Unis cherchent à sauver l'humanité des armes nucléaires - argument qu'ils utilisent également pour justifier la réalisation de leur prétendue initiative de défense stratégique qui a en fait pour but d'acquérir la capacité nucléaire de frapper en premier.

Le moment est venu d'utiliser pleinement tous les moyens de pression qui sont à notre disposition, y compris l'énorme potentiel des Nations Unies, pour empêcher l'introduction d'armes dans l'espace extra-atmosphérique. Nous pouvons trouver une solution mutuellement acceptable au problème que pose la prévention de la course aux armements dans l'espace sur la base déjà existante. L'Union soviétique préconise une interdiction de la mise au point des essais et du déploiement d'armes spatiales, avec vérification effective; c'est pourquoi elle a proposé que des mesures importantes et partielles soient prises en ce sens : respect scrupuleux du Traité ABM au cours des 15 années à venir, conclusion d'un accord international sur l'immunité des satellites artificiels de la Terre, interdiction de mettre au point de nouveaux systèmes antisatellites et élimination de ceux qui existent déjà. Des idées spécifiques sur le sujet ont été présentées au cours des négociations bilatérales entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et de la Conférence sur le désarmement.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

En réponse à l'appel de l'Assemblée générale, l'Union soviétique a proposé dans une lettre du 12 juin 1986 adressée au Secrétaire général des Nations Unies, de passer immédiatement à l'action pour aboutir à un double objectif : arrêter les préparatifs de la "guerre des étoiles" qui nous entraîne au suicide nucléaire et adopter des mesures qui nous permettront d'explorer l'espace extra-atmosphérique grâce à des efforts communs de tous les Etats dans l'intérêt de l'humanité. Les questions relatives à la mise en oeuvre pratique d'une telle initiative devrait être étudiée à une conférence internationale spéciale et réglée par une agence internationale qui serait créée dans ce but. Dans ce cas, des crédits de l'ordre de milliards de dollars pourraient être utilisés à bon escient. Nous demandons instamment à la présente session de contribuer comme elle se doit de le faire pour éviter une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et pour instaurer une ère de coopération équitable dans l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Sauver l'humanité de la menace de guerre nucléaire est une cause qui serait grandement renforcée si on acceptait de régler des problèmes aussi urgents que le renforcement du régime de non-prolifération à l'instauration de zones libres d'armes nucléaires dans diverses régions du globe terrestre. Des propositions spécifiques bien connues ont été faites par les pays socialistes dans ce domaine, ainsi que par les Etats non alignés et les Etats neutres.

Les Etats socialistes préconisent une démarche globale au problème du désarmement qui assure que l'élimination des armes de destruction massive aille de pair avec des réductions significatives des forces armées et des armes classiques. La question est de plus en plus urgente pour le présent et l'avenir du continent européen.

Des moyens de régler le problème sont mentionnées dans un programme de grande envergure de réduction des forces armées et des armes conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural présenté à Budapest en juin dernier par les Etats Membres du Traité de Varsovie. Ces propositions prennent en considération la position des Etats européens occidentaux qui pensent que le désarmement nucléaire en Europe doit aller de pair avec une réduction des armes classiques.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Il est impossible de créer un monde sécuritaire sans procéder au désarmement chimique. La RSS d'Ukraine voit d'un bon oeil les efforts déployés à la Conférence du désarmement pour élaborer une convention internationale dans ce domaine. Nous espérons que l'élaboration de la convention sera terminée en 1987. Déjà, nous appuyons les propositions de création de zones libres d'armes chimiques en Europe centrale et dans les Balkans, objectif des initiatives bien connues de la République démocratique allemande, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie.

Il est essentiel que l'Assemblée générale demande à tous les Etats de s'abstenir de toute action qui ferait obstacle aux négociations sur l'interdiction des armes chimiques.

Nous ferions également oeuvre utile pour faire cesser la course aux armements et mener à bien le désarmement en appliquant les propositions bien connues des Etats socialistes relatives à la non-augmentation mutuelle des budgets militaires, au non-recours à la force armée et au maintien des relations pacifiques entre les Etats membres du Traité de Varsovie et les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les pays de la communauté socialiste accordent énormément d'importance à la convocation, en 1987, d'une conférence internationale sur les relations entre le désarmement et le développement. Nous déplorons que la Conférence n'ait pas pu avoir lieu en 1986. Le principe militariste de "l'armement au détriment du développement" devrait être remplacé par celui, plus normal, de "désarmement pour le développement". En cette situation dangereuse et complexe que traverse le monde à l'heure actuelle, nous devons utiliser toutes les possibilités offertes par l'Organisation des Nations Unies pour passer à l'action de façon concrète, afin de désamorcer les situations de conflit, de régler les différends politiquement, par le biais d'efforts collectifs, en respectant sans réserve l'indépendance et le droit des peuples à l'autodétermination.

Des tensions existent encore au Moyen-Orient, dues aux visées agressives d'Israël et aux politiques anti-arabes et antipalestiniennes de ceux qui protègent Israël. Les événements les plus récents ont prouvé sans l'ombre d'un doute l'inanité des propositions séparatistes et défaitistes qu'essaient de faire passer les Etats-Unis et Israël.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Un juste règlement de la situation n'est possible que grâce à des efforts communs avec la participation égale de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies appuie l'idée de convocation d'une conférence internationale au Moyen-Orient. Un comité préparatoire approprié, dans le cadre du Conseil de sécurité, pourrait commencer immédiatement les préparatifs d'une telle conférence.

Nous devons aussi souligner le fait que la situation d'exacerbe en Méditerranée, à la suite des activités militaristes dictées par de la doctrine du "néo-globalisme". Cela s'est manifesté par des actes d'agression contre la Libye souveraine, qui ont provoqué les protestations et l'indignation dans le monde entier, par la campagne de chantage menée contre la Syrie et par l'agression continue contre le Liban.

La RSS d'Ukraine préconise vivement la transformation de la Méditerranée d'une zone d'affrontement militaire et politique en une zone stable de paix et de sécurité. C'est pourquoi nous appuyons les mesures adoptées par les Etats épris de paix pour améliorer la situation dans la région.

Nous sommes également en faveur d'une juste solution à la question de Chypre, sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, sans ingérence externe et en prenant dûment en considération les intérêts légitimes des deux communautés. Nous pensons que la convocation d'une conférence internationale représentative serait une façon réaliste de nous rapprocher de cet objectif. La convocation d'une telle conférence nous permettrait de résoudre certains aspects du problème comme l'instauration d'un système efficace de garanties internationales, le retrait des troupes étrangères et l'élimination de toutes les bases et installations militaires étrangères.

Sous le couvert d'arguments hypocrites à propos de la liberté, de la démocratie et de l'humanisme, une politique de terrorisme d'Etat se poursuit contre les pays et les peuples d'Amérique centrale, renforçant la base matérielle qui doit permettre de déclencher un conflit armé de grande envergure dans la région. Les activités de subversion des Etats-Unis se sont intensifiées récemment, au moment où le processus de Contadora permettait d'espérer sa réussite.

La RSS d'Ukraine est pleinement solidaire de la lutte juste du peuple du Nicaragua qui défend l'indépendance de son pays et condamne vivement l'escalade de l'agression dont ce pays est l'objet. Le règlement de la situation de crise en

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Amérique centrale ne se fera que dans le cadre d'un règlement politique pacifique à partir des règles généralement reconnues du droit international. La RSS d'Ukraine appuie la proposition, émise par le Nicaragua, qui consiste à transformer l'Amérique centrale une zone de paix et de coopération, libre de toute présence militaire étrangère.

Les conférences internationales représentatives tenues cette année ont attiré notre attention plus que jamais auparavant sur la nécessité d'un règlement politique immédiat en Afrique australe. Le régime raciste de Pretoria défie le monde entier en intensifiant sa répression contre la population civile en refusant d'octroyer l'indépendance à la Namibie qu'elle occupe, et en commettant des actes d'agression contre ses voisins africains. La délégation de la RSS d'Ukraine partage la conclusion à laquelle a abouti le Sommet des non-alignés à Harare : seule une action résolue, y compris l'imposition de sanctions contraignantes au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qu'il sera possible d'éliminer le système honteux d'apartheid, d'appliquer les décisions des Nations Unies relatives à l'indépendance de la Namibie et d'instaurer la paix et la stabilité dans l'intérêt des peuples de la région. La quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies doit redoubler d'efforts pour mobiliser la communauté internationale dans la lutte pour l'élimination rapide de l'apartheid.

Nous sommes fortement préoccupés par les actions des Etats-Unis pour annexer le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique - Micronésie - et le transformer en l'une de ses forteresses militaires et politiques dans le Pacifique. En privant le peuple micronésien de son droit à la liberté et à l'indépendance véritables, la puissance administrante abuse de façon flagrante du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité et ne respecte pas les objectifs du Conseil de tutelle. Nous appuyons fermement les exigences des pays non alignés qui exigent l'application immédiate de la Déclaration de la décolonisation de la Micronésie.

La RSS d'Ukraine appuie les propositions réalistes du Viet Nam, du Lao et du Kampuchea pour la création d'une zone de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est. Nous partageons et appuyons les efforts de paix de la République démocratique populaire de Corée tendant à assurer le retrait des troupes américaines de la Corée du Sud, le développement d'un dialogue pacifique entre les deux parties du pays, et la transformation de la péninsule Coréenne en zone de paix dénucléarisée.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Pour améliorer la situation internationale, le programme portant sur la sécurité et la coopération pacifique dans les régions de l'Asie et du Pacifique, tel que proposé par l'Union soviétique en juillet dernier revêt une grande importance. En créant les conditions favorables à la solution d'une série de problèmes, y compris la question du règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan, le programme est une manifestation de bonne volonté et une façon raisonnable de s'attaquer aux problèmes les plus importants de notre époque.

La série de mesures proposées dans le programme, notamment la prévention de la prolifération et de la mise au point d'armes nucléaires, la réduction des activités navales et des forces armées et les coupes faites dans le domaine des armes classiques, non seulement constitue la base de la sécurité régionale en Asie et dans le Pacifique, mais encore pourrait devenir partie intégrante d'un système de sécurité mondiale pour tous.

La normalisation des relations économiques internationales est devenue une tâche à laquelle nous devons nous atteler sans plus attendre. Le sort des nations en développement et l'exploitation néo-colonialiste de leurs ressources naturelles et humaines constituent l'une des causes fondamentales des conflits et des tensions politiques que connaissent différentes régions du monde.

Les puissances impérialistes, profitant de la situation difficile où se trouvent les pays en développement et de leur dette extérieure considérable, ont l'impudence de s'ingérer dans leurs affaires intérieures et de faire obstacle à leur processus de libération économique. Dans ces circonstances, nous ne pouvons que placer au premier rang de nos préoccupations leur lutte pour la sécurité économique internationale en tant que partie intégrante d'un système global de sécurité internationale. La RSS d'Ukraine participe activement aux efforts que déploient les Nations Unies pour encourager et promouvoir les libertés fondamentales et les droits de l'homme et s'acquitte consciencieusement des obligations qui sont les siennes au titre des accords internationaux pertinents. Par ailleurs, nous ne pouvons manquer de noter l'hypocrisie de certains gouvernements, qui sont prêts à rendre hommage au caractère sacro-saint des droits individuels alors que du bout des lèvres, ils violent sans scrupule les droits de peuples entiers au Moyen-Orient, en Afrique australe, en Amérique centrale et en Asie. A cette fin, ils ont recours aux guerres non déclarées, aux actions de

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

subversion, aux actes de terrorisme d'Etat, aux campagnes de propagande calomnieuses, aux pressions économiques et au chantage.

Afin d'oeuvrer plus efficacement pour protéger les peuples du monde des ingérences externes, l'Assemblée doit, nous semble-t-il, commencer à élaborer les concepts relatifs au droit des peuples et aux droits qui sont à la base de l'application des droits de l'homme.

La délégation de la RSS d'Ukraine a expliqué comment elle envisageait de résoudre les problèmes internationaux les plus urgents dans l'espoir sincère qu'il sera possible de progresser à la présente session déjà en désamorçant certaines situations de conflit qui existent actuellement. La situation mondiale exige que les travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies soient menés dans un esprit constructif et que, le pragmatisme de nos débats au cours de la session aide à surmonter les obstacles de l'animosité et de la méfiance et à améliorer le climat international.

Comme l'a dit M. Vladimir Scherbitsky, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de l'Ukraine :

"En cette ère nucléaire, il n'y a tout simplement aucune alternative raisonnable à la coexistence pacifique."

Tout en demandant aux représentants des autres Etats d'examiner nos initiatives avec le plus grand sérieux, nous sommes, en ce qui nous concerne, prêts à appuyer toute proposition qui pourrait contribuer au renforcement de la paix et au développement de la coopération internationale. Après plus de 40 années d'activité, l'expérience des Nations Unies a montré que pour améliorer la situation internationale, les Etats doivent associer leurs efforts, faire preuve de tolérance et avoir la volonté d'accepter des compromis. En cette ère nucléaire, les hommes ne pourront survivre qu'ensemble, en progressant pas à pas pour passer d'un monde trop armé et excessivement dangereux à un monde du XXIe siècle qui sera armé au minimum et connaîtra la sécurité. Nous pouvons déjà faire un premier pas dans cette direction ici et maintenant, à cette quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. BAKO (Niger) : Le 24 octobre 1985, la communauté des nations a célébré le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Dans un monde en proie à de multiples angoisses et frustrations, cet événement a assurément suscité réconfort et espérance parce qu'il a été l'occasion pour l'ensemble de nos pays, à travers leurs représentants jusqu'au plus haut niveau, de réaffirmer sans équivoque leur attachement aux principes et idéaux de la Charte des Nations Unies et de renouveler leur engagement d'œuvrer pour l'avènement d'une ère nouvelle où les problèmes graves et complexes d'aujourd'hui seront collectivement affrontés dans un nouvel esprit et une nouvelle conscience de notre interdépendance et de notre coresponsabilité.

C'est là une juste appréciation du défi auquel nous devons faire face, défi dont la nature même rend inopérante et suicidaire toute approche isolée.

Je pense en particulier aux questions cruciales de la paix et du développement. Les générations actuelles et la postérité jugeront nos actions sur la base de ce que nous aurons fait aujourd'hui et demain et, plus particulièrement au cours de cette quarante et unième session, pour préserver la paix dans le monde et apporter réponse aux questions lancinantes de la faim, de la pauvreté et du sous-développement.

C'est ainsi souligner, Monsieur le Président, toute l'importance de la tâche que notre Assemblée vous a unanimement confiée. Vos talents de diplomate avisé et expérimenté, et le fait que vous représentez la République populaire du Bangladesh, pays dont l'attachement aux idéaux de notre Organisation est bien connu, constitueront des atouts certains pour le succès de nos travaux.

Permettez donc que je vous dise combien mon pays, le Niger, qui partage avec le vôtre une communauté de culture islamique et de destin, se réjouit de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ma délégation vous appuiera pleinement dans l'accomplissement de votre mission.

Votre prédécesseur, l'ambassadeur Jaime de Piniés, du Royaume d'Espagne, a été un président méritant de notre Assemblée. Je lui renouvelle les compliments et la considération de la délégation du Niger pour sa contribution importante à la marche de notre Organisation.

M. Bako (Niger)

Notre précédente session a jeté les bases d'une solide plate-forme d'action collective pour le bien commun, suscitant par là même une immense espérance quant à la volonté de l'homme de faire face aux adversités, de maîtriser ses propres démons et de s'atteler résolument à la construction de ce monde plus sûr et plus solidaire que nous appelons de tous nos vœux.

La proclamation de 1986 comme Année internationale de la paix sera retenue comme une marque supplémentaire de la volonté de notre Organisation d'harmoniser les efforts de la communauté des nations en vue de l'instauration d'une atmosphère propre à garantir le maintien de la paix universelle. Plus de 40 ans après la fin du dernier conflit mondial, cette paix universelle demeure une réalité malgré les ruptures et menaces de ruptures qui pèsent encore sur elle dans maints endroits du globe.

Si nous voulons véritablement réussir cette oeuvre de paix au profit de l'ensemble de la communauté mondiale, nous devons veiller résolument à l'application stricte des principes fondamentaux de notre Organisation.

A cet égard, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le règlement pacifique des différends, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le respect du droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance constituent autant de valeurs morales et de civilisation auxquelles reste attachée chacune de nos nations. Autant de normes impératives du droit des gens auxquelles chacun de nos gouvernements a souverainement souscrit. Expression constante des aspirations profondes et légitimes de l'humanité, ces valeurs et ces normes reflètent notre communauté de destin. Plus qu'un code de conduite, elles représentent la base irréductible des rapports entre les peuples et entre les nations.

A l'évidence, tous les conflits et situations dangereuses dont le monde est aujourd'hui le théâtre ont leur origine dans la violation délibérée de ces principes, mais aussi dans le grave et périlleux déclin du devoir de coopération et de solidarité dans l'instauration d'un nouvel ordre économique international qui garantisse à chaque peuple un développement plus harmonieux et durable, tel que prescrit par la Charte des Nations Unies.

M. Bako (Niger)

Il importe que nous conjuguions dès lors nos efforts afin de prendre les mesures qui s'imposent pour faire face aux nombreuses situations, dont la persistance menace gravement la paix et la sécurité internationales et porte une sérieuse atteinte à la crédibilité de notre Organisation.

La politique d'apartheid du régime minoritaire de Pretoria, son occupation illégale de la Namibie et ses agressions répétées contre les Etats de la ligne de front ont créé dans la partie australe du continent africain un climat explosif, mettant en péril la paix et la sécurité, tant régionales que mondiales.

En Namibie occupée, se poursuivent les manoeuvres dilatoires tendant à faire échec à la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'indépendance de ce Territoire, prolongeant ainsi, entre autres, le pillage systématique des énormes ressources naturelles de ce pays, bradées sur le marché mondial par le régime sud-africain.

A l'égard de ses voisins, l'Afrique du Sud poursuit également, et depuis de longue date déjà, sa politique d'agression, de déstabilisation et d'intimidation.

Jamais arrestations, tortures et meurtres collectifs, négations systématiques du droit et de la morale régissant la conduite extérieure des Etats n'ont été pratiqués avec autant de cynisme et à une si vaste échelle comme ils le sont par le régime sud-africain.

Face au cycle infernal de violence qui caractérise aujourd'hui la situation dans cette partie du continent africain, face aux graves périls qui, de ce fait, pèsent sur la paix et la sécurité internationales, le moment est venu d'aller au-delà des jérémiades habituelles, des condamnations verbales et des résolutions qui n'en sont pas.

Le régime minoritaire raciste de Pretoria a aujourd'hui et de manière définitive administré à la communauté des nations la preuve de son aveuglement, de son intransigeance et de son total mépris du droit et de la morale universels.

Des mesures de pression plus efficaces encore doivent nécessairement être adoptées d'urgence pour soutenir la lutte des peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie, ainsi que les Etats de la ligne de front. La position du Niger est parfaitement claire sur cette question. S. Exc. le général Seyni Kountché, président du Conseil militaire suprême, chef de l'Etat du Niger, l'a réaffirmée en ces termes lors du dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine :

M. Bako (Niger)

"Il nous faut apporter une aide effective, appropriée et permanente aux mouvements de libération, ainsi qu'aux pays de la ligne de front, dans leur combat contre l'oppression et l'agression. Il est temps en effet que soient prises des mesures concrètes et immédiates pour faire réfléchir et fléchir le régime de l'apartheid. Au nombre de ces mesures, il y a assurément les sanctions économiques que la communauté internationale et notamment les pays industrialisés doivent édicter et appliquer pour isoler définitivement ces hommes qui nient l'homme."

L'application immédiate et effective des recommandations de la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, tenue à Paris en juin 1986, et de la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie, tenue à Vienne le mois suivant, ainsi que de celles du huitième Sommet des pays non alignés tenu à Harare en septembre dernier et de la toute récente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la question de Namibie, permettra sans aucun doute de contraindre le régime de Pretoria à respecter les décisions et résolutions de notre Organisation, à accorder enfin l'indépendance à la Namibie et à favoriser l'avènement en Afrique du Sud d'une société démocratique et multiraciale où la liberté, l'égalité, la dignité et le bien-être de tous seront reconnus et garantis.

Cette grande tragédie de notre temps qui se déroule en Afrique australe ne nous fait cependant pas oublier d'autres situations conflictuelles prévalant encore sur notre continent.

Voisins du Tchad, avec lequel nous entretenons des rapports de tous ordres, nous ne pouvons rester indifférents devant la situation prolongée de guerre et d'instabilité dans laquelle se trouve ce pays frère depuis plusieurs années. Nous avons appris, le voisinage aidant, à connaître le Tchad, son peuple et ses problèmes.

Le peuple tchadien aspire profondément à la paix. Comme tous les autres peuples africains, il aspire à construire un Etat viable et à jeter les bases de son développement économique et social.

Riche de son histoire et fier de son passé, il lutte aujourd'hui résolument avec l'énergie du désespoir contre les démons de la désunion et de la dislocation. C'est une ambition légitime.

M. Bako (Niger)

De ses voisins dont il sait cultiver l'amitié, de l'Afrique à laquelle il appartient résolument et de la communauté internationale d'ordinaire si portée à secourir, le Tchad attend d'être compris, soutenu et aidé. Compris dans sa volonté farouche de rester lui-même, soutenu et aidé dans son ardent désir de vivre en paix et de bâtir son développement.

De paix et de développement, il est également question dans le nord-ouest africain et, plus généralement, au Maghreb, cette partie si riche et si prometteuse de notre continent, dont l'évolution naturelle, la marche vers l'unité et le progrès est ralentie, retardée, voire handicapée, par le conflit né du processus de décolonisation du territoire de l'ancien Sahara espagnol.

Si proche des peuples du Maghreb par l'histoire, la géographie et la culture, le Niger nourrit l'intense et profond désir de voir aboutir, dans les plus brefs délais, les efforts conjugués du Secrétaire général des Nations Unies et du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine visant l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

L'Afrique, déjà confrontée au défi raciste et assaillie de toutes parts par de nombreux problèmes inhérents à son état de développement, ne peut que souhaiter l'instauration d'un climat de quiétude en son sein et d'une atmosphère de confiance, de tolérance et de bon voisinage entre tous, condition sans laquelle elle ne peut faire victorieusement face aux exigences pressantes de l'édification d'un avenir meilleur.

D'autres foyers de tensions suscitent ailleurs angoisse et détresse et préoccupent à juste titre notre Assemblée.

Le Moyen-Orient, cette région proche du continent africain et dont la stabilité conditionne, de manière indiscutable, la paix mondiale, est le théâtre depuis plusieurs décennies d'affrontements incessants nés d'une situation d'injustice créée et entretenue et dans laquelle, il faut bien le dire, la responsabilité des Nations Unies demeure pleinement engagée.

Dans cette région du monde déjà tant meurtrie par plusieurs conflits, Israël a instauré un climat permanent d'instabilité en développant une politique soutenue d'expansion dont le but majeur est d'empêcher la réalisation des droits fondamentaux et inaliénables du peuple palestinien, de rendre définitives l'annexion illégale du Golan et l'occupation d'Al-Qods Al-Sharif.

M. Bako (Niger)

Fidèle à sa politique constante à cet égard, le Niger, pour sa part, continuera à soutenir la juste cause du peuple palestinien et à militer pour le retrait total d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés, y compris Jérusalem. A cet égard, le Niger se réjouit de voir poindre et se multiplier les chances de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient.

La poursuite du conflit fratricide qui oppose depuis six ans l'Iran à l'Iraq est une source de graves préoccupations. L'Organisation des Nations Unies, par l'entremise de son Secrétaire général, a conduit action sur action en vue de mettre un terme à ce conflit dévastateur et meurtrier. Ces efforts méritent d'être poursuivis et appuyés par nous tous.

L'irruption brutale des forces étrangères au Kampuchea démocratique et en Afghanistan et l'occupation continue des territoires de ces deux pays non alignés ont été, dès leur survenance, réprochées et condamnées, l'une et l'autre, par notre Assemblée générale comme étant de graves atteintes aux principes régissant les relations amicales entre les Etats.

Nous continuons à soutenir ce point de vue, à réclamer l'évacuation totale des troupes d'occupation des territoires de ces deux pays et à demander le respect scrupuleux de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale et de leur statut d'Etats non alignés.

Nous demeurons également attentifs à la vive tension dont continue d'être l'objet la péninsule Coréenne. Nous encourageons la poursuite des efforts visant la réunification, par des voies pacifiques, de cette prestigieuse nation.

Qu'il s'agisse de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine, cette autre région du monde en proie à de graves convulsions, la paix véritable que nous recherchons ne saurait atteindre sa plénitude tant que subsisteront des facteurs de division et de discorde entre les nations et tant que continueront d'être méconnues et bafouées les aspirations profondes des peuples à la justice et au progrès social.

A ces nombreuses situations conflictuelles qui affligent et endeuillent plusieurs endroits du globe, s'ajoutent d'autres défis qui pèsent de leur poids sur le destin de notre commune humanité et dont la prise en charge conditionne, de manière décisive, l'instauration d'une paix réelle et durable sur notre planète.

M. Bako (Niger)

Au nombre de ces défis, il y a assurément la crise grave, profonde et prolongée qui frappe l'économie mondiale. Cette crise trouve ses causes profondes dans le maintien d'un système économique international injuste et inéquitable, caractérisé notamment par une baisse toujours plus accentuée des prix des produits de base, le protectionnisme et les pratiques commerciales restrictives, l'instabilité monétaire et financière, ainsi que l'endettement croissant des pays du tiers monde.

En vérité, la situation économique critique de l'Afrique résume à elle seule l'ampleur et les effets de la crise : l'incapacité d'un continent - berceau de l'humanité - à assurer l'auto-suffisance alimentaire de ses populations, situation inhérente aux difficultés qui sont les nôtres de réhabiliter notre agriculture, de réaliser les infrastructures nécessaires pour promouvoir l'irrigation de nos zones arides; de désenclaver nos régions pour permettre une meilleure circulation de nos produits; d'instaurer une véritable politique africaine de complémentarité et de coopération entre Etats, notamment dans la lutte contre la désertification, et dans le domaine essentiel de la maîtrise de l'eau. A toutes ces difficultés, s'en ajoutent encore d'autres non moins contrariantes, touchant à l'éducation, à la santé, au logement de nos populations, que nous voulons pourtant rendre aptes à gérer sainement leur vie pour participer plus activement et plus honorablement à l'épanouissement de notre continent et à la marche du monde.

L'Afrique est en effet en proie à une sécheresse implacable qui a entraîné une réduction considérable de ses disponibilités en eau et en terres cultivables, la destruction sur des vastes étendues de la faune et de la flore, la mort par la faim et la soif de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Ainsi, pour le seul secteur de l'agriculture, selon le dernier rapport de la FAO concernant l'Afrique, la production par habitant a connu depuis 1960 une baisse de près de 20 p. 100; parallèlement, le taux de croissance de la population s'est accru de 3 p. 100 par an. Ce rapport précise également que, si les choses restent en l'état, la production par habitant baisserait encore de 30 p. 100 au cours des 25 prochaines années. A terme, toujours selon le même rapport, les Etats africains, à quelques exceptions près, seraient irrémédiablement voués à l'état de dépendance pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

M. Bako (Niger)

Cette situation préoccupe de manière aiguë les gouvernements africains qui ont, au triple niveau national, sous-régional et continental, tenté des amorces de solution. Au niveau national, les responsables africains ont entrepris de redéfinir les stratégies agricoles et se sont engagés à maintenir, diversifier et reconstituer la végétation, à sauvegarder les sols, à mettre en valeur les ressources en eau, à assurer la sécurité alimentaire en favorisant et en développant les cultures vivrières et l'élevage.

Des efforts notables d'harmonisation de ces initiatives nationales ont également été menés aux niveaux sous-régional et continental. Ainsi, dans le cadre du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel, neuf pays ont mis au point un programme concerté de réhabilitation, donnant priorité à la maîtrise de l'eau, à la lutte contre la désertification par le reboisement, au développement de l'agriculture et de l'élevage et à la constitution de stocks céréaliers de sécurité.

Au niveau continental, enfin, l'OUA a engagé une vaste réflexion sur les voies et moyens de faire face à la situation, laquelle a abouti, d'une part, à la création du Fonds spécial d'assistance d'urgence pour la lutte contre la sécheresse et la famine en Afrique, déjà opérationnel, et à l'adoption, d'autre part, d'un programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique.

A l'évidence, il ne s'agit donc plus seulement pour notre continent de compter exclusivement sur l'aide extérieure, mais de puiser dans ses ressources et dans son génie propre, l'arme libératrice d'un combat victorieux contre la faim. Seule une stratégie pragmatique orientée vers ses besoins fondamentaux et une volonté politique de mener à bien une réorientation essentielle des systèmes sociaux et économiques à travers la révision des modes et politiques agraires, peuvent lui fournir l'amorce d'une solution au problème de l'alimentation.

Cependant, l'Afrique, qui compte en son sein la majorité des pays les plus pauvres du monde, ne peut, seule, faire face à ce gigantesque et grave défi que lui impose la nature. A cet égard, le Niger se félicite du grand pas accompli dans cette enceinte même, au mois de mai dernier, à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la situation économique critique en Afrique. En effet, il a été possible, lors de cette session, d'élaborer et d'adopter un programme d'action donnant une large priorité à l'agriculture et les secteurs connexes, et dont la mise en oeuvre favorisera le redressement rapide de

M. Bako (Niger)

l'économie africaine. L'Afrique a eu l'occasion de dire toute son appréciation pour cet élan de solidarité de la communauté internationale qui s'engage ainsi à l'épauler et à la soutenir dans sa quête d'un développement autocentré et auto-entretenu.

Expression de notre commune volonté politique, le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique de l'Afrique (1986-1990) représente un contrat de solidarité dont l'exécution nécessite la même volonté politique mue par une claire conscience de ce que le destin de l'Afrique et la marche globale du monde sont indissolublement liés.

Je voudrais ici rendre un bien sincère hommage au Secrétaire général de notre Organisation, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour l'action efficace et diligente qu'il a menée pour la tenue effective de cette session ainsi que pour les résultats positifs auxquels elle est parvenue. Cette sollicitude et cette attention particulière qu'il a pour l'Afrique et ses problèmes ne sont pas nouvelles. Nous autres au Sahel avons eu déjà l'occasion de nous en rendre compte lorsque, de sa propre initiative, il a entrepris une campagne de mobilisation de la communauté internationale pour nous venir en aide lors de la terrible sécheresse de 1984. Nous lui savons gré de s'être toujours fait l'avocat d'un monde juste et pacifique ainsi que de cette vision d'un avenir basé sur l'entraide et l'interdépendance.

Nous nous devons de poursuivre et d'étendre l'action ainsi entreprise en faveur de l'Afrique à d'autres domaines de grande priorité. Je pense ici notamment au problème préoccupant de la dette. Le Niger s'associe aux voix nombreuses et angoissées qui appellent à une solution concertée de ce problème dont les effets ruineux engendrent dans de nombreux pays la remise en cause des acquis économiques et sociaux.

Par son génie et grâce à un extraordinaire progrès de la science et de la technologie, l'homme a su accéder à certaines dimensions de l'univers. Hélas, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, il y a une technologie qu'il a mise au point qui ne peut que provoquer sa perte : c'est celle de la fabrication d'armes de destruction massive, armes qui, d'année en année, sont de plus en plus sophistiquées.

On ne peut qu'être saisi d'effroi lorsqu'on sait qu'à elles seules les deux superpuissances disposent d'un arsenal nucléaire suffisant pour détruire plusieurs fois notre planète. Mais ce qu'il y a de plus inadmissible encore, c'est que

M. Bako (Niger)

chaque année des ressources colossales sont consacrées à la mise au point de cet armement nucléaire. Hier c'était 800 milliards de dollars, aujourd'hui c'est plus de 1 000 milliards de dollars qui sont consacrés à la production de ces engins de mort, alors que de nombreux peuples végètent dans une misère et un dénuement tout autant effroyables.

La course aux armements, on ne le dira jamais assez, ne peut en aucun cas servir les intérêts de la stabilité, de la paix et de la sécurité. Elle ne peut, au contraire, qu'être source de tensions entre les superpuissances, voire d'affrontement qui serait alors fatal pour notre humanité.

Les puissances dotées d'armes nucléaires, et plus particulièrement les deux superpuissances, ont donc une responsabilité importante en la matière et doivent tout mettre en oeuvre pour éviter le risque d'affrontement nucléaire. La seule façon d'y parvenir est d'entreprendre un dialogue sincère pour l'élaboration de mesures urgentes de désarmement tendant à une réduction progressive des armes nucléaires jusqu'à leur élimination totale.

A cet égard, le Gouvernement et le peuple nigériens tiennent à exprimer leur satisfaction devant les négociations qui se sont ouvertes depuis le mois de mars 1985 entre les deux superpuissances sur les armes nucléaires et spatiales, tant stratégiques que de portée intermédiaire, dialogue scellé par la rencontre des dirigeants de ces deux pays à Genève en novembre 1985. Formons donc le voeu de voir ce dialogue se poursuivre comme demain à Reykjavick et qu'il débouche sur l'élaboration d'accords effectifs visant un désarmement général et complet.

Tels sont à nos yeux les grands défis de notre temps. Par leur nature, par leur dimension, ces défis sont gigantesques. Mais leurs solutions demeurent vitales pour l'avenir de l'humanité, pour la paix et la sécurité internationales. Ces défis-là, les Nations Unies, sous peine de sombrer et le monde avec elles, se doivent de les relever. C'est là un impératif catégorique.

M. Bako (Niger)

Des millions de personnes, à travers le monde, manifestent de plus en plus leur opposition ferme à la course aux armements et leur aversion sans faille pour l'apartheid et la discrimination raciale.

Des millions de voix s'élèvent régulièrement pour dénoncer la persistance des foyers de tension et appeler à un monde plus stable et plus fraternel.

Face à toutes ces situations, face à la montée de la force brutale, sauvage et abjecte du terrorisme, la noble attitude de ces millions de femmes et d'hommes, qui crient chaque jour leur amour de la paix, de la justice et de la liberté, constitue, pour nos gouvernements et pour notre Organisation, une vivifiante source de réflexion, ainsi qu'un stimulant réconfort pour la valeur de l'action que nous menons ici.

Nous sommes persuadés qu'ils ne faut en aucun cas laisser place à la résignation devant les multiples et sérieuses contraintes qui mettent en danger la paix universelle. Ce monde nous appartient et nous avons ensemble la responsabilité de le conserver et de l'améliorer pour le salut des générations présentes et à venir.

M. HILAIRE (Haïti) : Permettez-moi tout d'abord, monsieur le Président, de présenter à M. Choudhury les plus chaleureuses félicitations de la délégation haïtienne pour son élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette haute distinction qui l'honore se veut, sans aucun doute, à travers sa personne, un hommage mérité à la République du Bangladesh, qui a fait siens et n'a jamais cessé de poursuivre activement les objectifs de paix et de coopération de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit aussi permis de saluer, avec le départ de M. Jaime de Piniés, son prédécesseur, sa brillante prestation à la présidence de la dernière session,

C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole devant cette haute Assemblée au nom d'un peuple qui, avec un courage exemplaire et au prix d'énormes sacrifices, vient de mettre fin à la longue nuit d'oppression qui s'était abattue sur Haïti depuis près de 30 ans.

Aujourd'hui, la liberté reconquise dans la révolte se consolide dans le dialogue. Le peuple, trop longtemps ignoré, entend assumer pleinement son destin et, sous l'impulsion du Conseil national de gouvernement qui se veut l'exécutant de la volonté populaire, la normalisation des conditions d'existence se poursuit.

M. Hilaire (Haïti)

Un programme d'action cohérent et réaliste visant prioritairement à instaurer la démocratie sur des bases solides, capable d'empêcher tout retour à la tyrannie, a été lancé. Il postule la mise en place de réformes aptes à favoriser et à garantir le fonctionnement d'une authentique démocratie basée sur la participation et le consentement des gouvernés et le strict respect de leurs droits fondamentaux dans l'esprit même des principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

En exécution de ce programme, un calendrier politique a été arrêté avec des échéances précises pour les différentes étapes devant aboutir, en novembre 1987, à des élections honnêtes et, en février 1988, à l'installation d'un gouvernement démocratique, conforme aux aspirations du peuple haïtien.

Les prisonniers politiques, sans exception, ont été libérés, le retour en masse des exilés de toutes tendances idéologiques s'est effectué tandis que de nombreux décrets qui, dans le passé, avaient injustement privé bon nombre de compatriotes de leur nationalité et de leurs biens, ont été rapportés.

Parallèlement, a été mise en place une nouvelle législation relative à la formation des partis politiques, à la liberté de la presse, à la formation d'une assemblée constituante chargée de l'élaboration d'une nouvelle constitution essentiellement démocratique d'ici à la fin de l'année 1986.

Enfin, l'élection, pour la première fois, de conseils d'administration des sections rurales a constitué une étape essentielle dans le cadre du programme d'action tendant à inciter les masses de nos campagnes à participer dorénavant, de façon active, à la vie nationale.

D'un autre côté, le Gouvernement haïtien est pleinement imbu de l'urgence d'une action d'envergure pour faire face aux graves problèmes économiques et sociaux hérités de l'ancien régime et promouvoir les changements structurels susceptibles de répondre à l'attente de la population. A cet égard, le Président du Conseil national de gouvernement, le lieutenant général Henri Namphy, s'exprimait récemment en ces termes :

"Il s'agit pour nous de jeter les bases d'une démocratie politique saine et d'une transformation sensible et durable des conditions de vie de 6 millions d'Haïtiens dont les 75 p. 100 vivent en deçà du seuil de pauvreté absolue".

Aussi le gouvernement s'est-il résolument attaché à opérer les changements nécessaires en vue d'une gestion saine et efficace de l'économie nationale et des

M. Hilaire (Haïti)

finances publiques et à créer les conditions d'un développement soutenu. Il va sans dire que l'effort, en ce sens, doit être d'abord national, sans pour autant sous-estimer le concours que la communauté internationale nous apporte sous une forme ou sous une autre.

En effet, nous attachons le plus grand prix aux efforts, combien méritoires et persévérants, déployés par M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, en vertu du mandat que lui a confié l'Assemblée générale pour mobiliser et coordonner, en faveur de la République d'Haïti, un flux d'aide substantielle lui permettant de surmonter les obstacles structurels et conjoncturels à son développement socio-économique. C'est l'occasion pour la délégation haïtienne de lui rendre un hommage spécial.*

Le Gouvernement haïtien se félicite également de la compréhension rencontrée auprès des différents organes et institutions du système des Nations Unies, de l'attitude constructive des Etats Membres qui ont spontanément offert leur coopération dans un esprit de solidarité avec Haïti et son peuple.

Il est certain que cette coopération ne peut que faciliter l'avènement de cette société juste et démocratique que nous appelons de nos vœux.

* Le Président assume la présidence.

M. Hilaire (Haïti)

C'est dans un contexte marqué par la violence et la dégradation inquiétante des rapports internationaux que se déroulent les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Les appels réitérés de notre organisation aux Etats Membres pour qu'ils s'abstiennent de la menace ou de l'usage de la force dans les relations internationales sont restés dans une large mesure sans écho. Aujourd'hui, aucune région du monde n'échappe à la situation de crise découlant de foyers de plus en plus nombreux de conflits. La République d'Haïti, en réaffirmant sa foi dans notre organisation, croit devoir fixer, à la lumière des idéaux et des principes de la Charte, sa position sur les principaux problèmes intéressant la paix et la sécurité internationales.

En Afrique australe, la situation est caractérisée par la persistance de deux grands défis : la douloureuse question de l'apartheid et l'occupation illégale depuis 20 ans de la Namibie.

Au moyen d'une répression sans précédent qui a déjà fait plus de 2 000 morts au cours de ces derniers 18 mois, la minorité blanche s'obstine à imposer ses diktats à la majorité noire, aux peuples de couleur, aux pays de la ligne de front, refusant de surcroît de se dessaisir de la Namibie, en dépit des injonctions formelles des Nations Unies.

Rien de plus normal dès lors que notre organisation se retrouve en première ligne pour opposer le droit, la raison, le bon sens aux déchaînements de la force brutale mise au service de passions aveugles, d'intérêts égoïstes et de préjugés malsains. Si, à l'occasion de ce dernier conflit comme de bien d'autres, ses efforts ne sont pas encore couronnés de succès, cela est dû en grande partie à la collusion existant entre l'Afrique du Sud et certains gouvernements qui se disent contre l'apartheid mais refusent, en même temps, de mettre en accord leurs paroles et leurs actes. On mesure toute l'ampleur de cette complicité non dissimulée quand on sait que leur action au Conseil de sécurité a eu pour conséquence jusqu'ici de mettre Pretoria à l'abri des sanctions globales obligatoires, seules susceptibles de faciliter la recherche d'une solution pacifique négociée.

Nous avons été néanmoins encouragés par la détermination des peuples namibien et sud-africain qui, sous la conduite respective de la SWAPO et des mouvements de libération d'Afrique du Sud, luttent par tous les moyens pour mettre un terme à ce qui pourrait être appelé le scandale de cette fin de siècle.

Plus près de nous, en Amérique centrale, la situation reste critique. Pour Haïti qui fait de la non-intervention, de la non-ingérence et du droit des peuples

M. Hilaire (Haïti)

à disposer d'eux-mêmes les fondements de sa politique étrangère, les efforts du Groupe de Contadora offrent la meilleure chance d'une solution pacifique d'ensemble. Ils ont droit à notre plein appui.

A propos du conflit des Malouines, nous continuons d'être préoccupés par l'absence de résultats pratiques. Notre position se reflète dans la résolution 40/21, adoptée par la quarantième session de l'Assemblée générale et dont notre pays a été coauteur, demandant essentiellement la reprise inconditionnelle et sans aucun préalable des négociations entre l'Argentine et le Royaume-Uni.

Tout aussi préoccupante pour la communauté internationale est la situation en Afghanistan et au Kampuchea où la présence de forces d'occupation étrangère menace la paix et la stabilité régionales, nuit aux efforts de coopération et compromet les possibilités de développement. En dépit de l'opinion de l'immense majorité de la communauté internationale et des efforts soutenus de notre Secrétaire général, aucun progrès n'a été enregistré vers un règlement politique qui viendrait mettre un terme aux souffrances indicibles des peuples afghan et kampuchéen.

Jalouse de son indépendance, Haïti s'est toujours opposée et s'opposera toujours à l'intervention et à l'occupation étrangère sous quelque forme qu'elles se présentent. Elle réitère son opposition à la présence des forces d'occupation dont seul le retrait peut créer les conditions favorables à une solution négociée reconnaissant la souveraineté, l'indépendance et le statut de non-aligné de l'Afghanistan et du Kampuchea.

Toujours en Asie, le Gouvernement de la République d'Haïti suit, avec attention, les démarches visant à la réunification de la nation coréenne. Il se félicite des résultats déjà obtenus et appuie sans réserve l'idée de l'admission des deux Corée comme Membres des Nations Unies avec le souhait que cette intégration non seulement fasse enfin entendre la voix du peuple coréen, mais encore facilite le rapprochement effectif des deux Etats tout en conduisant au relâchement des tensions dans cette partie du monde.

Dans le cas de Chypre, la République d'Haïti, qui a toujours reconnu les vertus du dialogue et de la concertation, estime que la situation dans ce pays n'est pas irréversible. Tout en réaffirmant son plein appui à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité de Chypre, elle lance un appel aux parties concernées pour qu'elles apportent leur soutien aux efforts du Secrétaire général visant à instaurer un dialogue constructif pour une solution juste et durable du problème chypriote.

M. Hilaire (Haïti)

Quant au conflit entre l'Iran et l'Iraq, nos préoccupations demeurent entières compte tenu des pertes énormes en vies humaines, du gaspillage d'importantes ressources économiques, des menaces pour la paix et la sécurité qui en découlent. A cet égard, toutes les parties à même d'exercer une influence positive sur les belligérants doivent mettre leurs efforts en commun pour les porter à arrêter enfin les hostilités.

Ces affrontements et d'autres encore sur lesquels se greffent des actes de terrorisme prolongent la détresse des peuples de la région. A ce compte, nous réaffirmons notre solidarité avec le Liban martyr, victime innocente d'une situation qui paraît échapper à son contrôle.

Dans le même ordre d'idée se situe la question palestinienne, qui demeure au coeur du conflit au Moyen-Orient. A ce propos, nous réaffirmons notre soutien à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité qui reconnaît comme élément essentiel pour l'instauration d'une paix juste et durable, le retrait d'Israël des territoires occupés et la reconnaissance du droit de tous les Etats à vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues. Nous soutenons de même les revendications légitimes du peuple palestinien qui a droit comme tous les peuples du monde à une patrie.

Ce tableau serait incomplet s'il se limitait aux situations de confrontation armée sans considérer des cas virtuels de tension ou de friction, susceptibles de dégénérer en conflit. Comme on le sait, l'étau économique dans lequel se débattent de nombreuses communautés lance bon nombre d'émigrants vers d'autres rives, vers d'autres pays, à la recherche d'un certain mieux-être. Haïti n'échappe pas à ce courant.

Nous sommes bien imbus des difficultés que ce flux d'émigrés sans ressources peut causer aux pays d'accueil et nous sommes déterminés pour notre part à poursuivre l'adoption de mesures propres à y mettre fin. Mais nous nous élevons énergiquement et protestons contre les traitements abusifs, l'exploitation forcenée de leur force de travail et le mépris indigne dont ils sont trop souvent l'objet là où ils ont échoué. Nous en appelons aux sentiments humains des peuples des Nations Unies pour que la dignité de ces naufragés de la faim soit respectée. Ici encore, nous voudrions pouvoir compter sur l'expérience et l'aide des institutions et agences compétentes des Nations Unies.

M. Hilaire (Haïti)

A côté des foyers de tension et des conflits qu'il est possible de localiser géographiquement, il existe une autre forme de violence qui frappe partout sur la planète, au moment où l'on s'y attend le moins, et dont les victimes peuvent être indifféremment des femmes, des enfants, des vieillards, des infirmes même. Cette violence informelle et aveugle que constitue le terrorisme international, la République d'Haïti l'a condamnée énergiquement et en appelle à la coopération de la communauté des nations pour la combattre et supprimer les causes susceptibles de l'engendrer.

N'est-ce pas ici, en considérant le terrorisme, qu'il faut aussi considérer la course folle aux armements? Les arsenaux du monde se remplissent chaque jour d'armes terrifiantes : des armes chimiques, des armes biologiques, des armes nucléaires, comme si les armes conventionnelles n'y suffisaient pas. Insensiblement, on a habitué l'humanité à l'idée de paix armée, d'équilibre de la terreur; il est même question de sécurité invulnérable, sans se rendre compte peut-être qu'on oblige l'espèce humaine à vivre chaque jour à côté de moyens plus que suffisants pour la faire disparaître de cette planète. L'espace lui-même semble être le théâtre programmé pour cette opération d'extermination, parce que désormais, semble-t-il, la terreur doit être globale. Nous lançons un pressant appel aux superpuissances, pour qu'elles échappent à cette "folie du nucléaire", pour qu'elles entendent la voix de la raison et s'arrêtent en-deçà du point de non-retour dont elles s'approchent à une vitesse vertigineuse.

Nous nous réjouissons des ouvertures qui ont été récemment faites de part et d'autre, et voyons avec satisfaction et espoir se manifester cette volonté de dialogue qui est certes le premier pas vers la concertation et la solidarité, car l'enjeu est vital pour l'humanité et il n'est rien moins que la survie de tous.

Nous demandons aux superpuissances, sous l'égide de notre Organisation, d'en arriver à un plan réaliste de désarmement équilibré, pour que la paix devienne possible. C'est que le monde a besoin de consacrer toutes ses ressources, humaines et matérielles, à la solution de cette crise économique qui, elle aussi, est planétaire. Elle frappe toutes les nations, les plus développées comme les moins avancées, mais, pour celles-ci, ses effets sont dévastateurs.

Sur un marché qu'ils ne contrôlent pas, les prix des produits d'exportation des pays en voie de développement n'ont pas cessé de baisser, comme n'ont pas cessé de monter les prix des produits d'importation. Malgré une baisse significative, la

M. Hilaire (Haïti)

facture pétrolière reste prohibitive pour les pays en développement non producteurs de pétrole. Le résultat de cette situation se manifeste par un déficit de la balance commerciale de plus en plus élevé, capable déjà à lui seul de perturber l'économie fragile des pays les moins avancés.

Si, avec la croissance soutenue, non inflationniste, enregistrée depuis quatre ans dans la plupart des pays industrialisés, les risques d'aggravation de la crise pourraient sembler écartés, la situation actuelle prouve cependant qu'il serait illusoire d'espérer que la seule reprise au Nord suffirait à induire les conditions fondamentales d'un développement accéléré pour le tiers monde.

Malgré les améliorations indiscutables qui se reflètent notamment dans la progression sensible du commerce mondial, la baisse des taux d'intérêt et des taux d'inflation, les statistiques indiquent clairement qu'à part certaines réussites exceptionnelles, il ne s'est opéré aucune diminution sensible de la crise pour les nations en développement. Bien plus, le revenu réel par habitant stagne ou régresse, comme sur le continent africain où, en moyenne, il est resté au niveau de l'année 1970. En Amérique latine, un récent rapport de la CEPALC (avril 1986), constate que le produit intérieur brut par habitant en 1985 n'était pas plus élevé qu'en 1977.

Parallèlement, avec une moyenne de 3 p. 100 de son produit intérieur brut consacré au paiement des intérêts annuels de sa dette extérieure, le tiers monde s'est progressivement engagé dans un véritable cercle vicieux contre lequel les timides mesures adoptées jusqu'ici se sont révélées pratiquement inopérantes. Bref, le développement de dizaines de pays à travers le monde a pris une décennie de retard, comme le souligne le Rapport sur le développement dans le monde (1985) de la Banque mondiale.

A cet égard, la délégation haïtienne ne peut s'empêcher d'évoquer la situation particulièrement alarmante des pays les moins avancés (PMA) qui, du fait de leurs handicaps structurels, demeurent les plus vulnérables et sont, en définitive, les plus gravement touchés par cet état de choses. Le récent Examen global du nouveau programme substantiel d'action (NPSA) pour les années 80 a dressé, à mi-parcours, un constat d'échec amer : les deux tiers des pays les moins avancés disposent aujourd'hui d'un revenu plus faible qu'au début de la décennie. L'Examen global a clairement démontré que si la communauté internationale n'adoptait pas d'urgence

M. Hilaire (Haïti)

les mesures appropriées pour appliquer sagement le nouveau programme substantiel d'action, cette tendance à la dégradation de la situation économique des pays les moins avancés irait en s'accroissant et aurait pour leur population de "très graves répercussions".

Il est temps d'interroger les structures d'inégalité, les défaillances des mécanismes de solidarité internationale, l'absence de volonté politique confinant parfois à l'indifférence, à la faveur desquelles de tels reculs ont été rendus possibles. Ceux-ci nous amènent à nous demander sur quel bilan va s'achever la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement si n'interviennent pas rapidement les changements fondamentaux, les transferts appropriés et indispensables de ressources capables d'induire une nouvelle dynamique de croissance pour les pays du tiers monde.

Dans quelle mesure la communauté internationale va-t-elle pouvoir répondre à cette attente? C'est à cette question cruciale qu'il nous appartient de répondre en nous persuadant que toute solution véritable réside dans une nouvelle vision de l'interdépendance qui associe pleinement les pays en développement à l'expansion économique et à la prospérité des nations nanties, et favorise à cet égard un meilleur équilibre à tous les paliers des rapports Nord-Sud.

Enfin, nous ne saurions ne pas mentionner les ravages croissants du trafic international des stupéfiants, contre lequel on se doit de réagir rapidement et efficacement. Le Gouvernement de la République d'Haïti, pour sa part, prend des mesures appropriées pour le combattre et est disposé à participer activement à toute action internationale visant à son éradication.

Autant de questions à la solution desquelles l'Organisation des Nations Unies travaille sans relâche et qui, à elles seules, justifieraient une augmentation de ses ressources et l'appui sans réserve des pays Membres.

Il va de soi que la limitation de ses moyens ne peut qu'entraîner la limitation de son action.

M. Hilaire (Haïti)

Pour nous autres, petits pays qui profitons le plus de ces programmes d'assistance, les contraintes budgétaires qui lui sont imposées sont un sujet de vives préoccupations, voire d'alarme : l'Organisation des Nations Unies supplée à tant de carences, celles qui viennent de nous-mêmes et celles qui viennent des autres, et son rôle d'agent de progrès et de coopération internationale est trop connu pour que nous ayons besoin de nous y attarder.

Tout compte fait, elle ne peut y répondre avec efficacité si nous, qui formons la communauté des Etats, nous évertuons à réduire le prestige de ses organes par des défections, des alibis, à ignorer purement et simplement ses recommandations et décisions ou encore à empiéter sur ses attributions ou compétences; si, enfin, des subtilités de procédure ou des tours de force l'acculent à réduire son budget et, par conséquent, son rôle dans les affaires du monde.

Grands et petits, nous n'avons rien à y gagner. La situation du monde ne peut que se détériorer davantage en l'absence d'une organisation forte et efficace. Serrons-nous les coudes, et redonnons à l'Organisation des Nations Unies les moyens de son action pour qu'enfin se concrétisent ses idéaux de paix, de justice, de solidarité et de progrès.

Tel est le pari que nous devons tous l'aider à gagner. Tel est le voeu de ma délégation.

ALLOCUTION DE S. EXC. LE COMMANDANT DESIRE D. BOUTERSE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SURINAME

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du chef du Gouvernement de la République du Suriname, S. Exc. le commandant Désiré D. Bouterse.

M. Désiré D. Bouterse, chef du Gouvernement de la République du Suriname, est escorté à la tribune de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : C'est avec grand plaisir que j'accueille le chef du Gouvernement de la République du Suriname, S. Exc. le commandant Désiré D. Bouterse, et l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. BOUTERSE (Suriname) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Suriname, de vous adresser nos chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale de notre Organisation.

M. Bouterse (Suriname)

Votre expérience et vos compétences de diplomate ne manqueront pas de contribuer au succès de cette session.

Je profite avec plaisir de cette occasion pour rendre un hommage très mérité à S. Exc. M. Jaime de Piniés, ambassadeur d'Espagne, qui a présidé avec tant de compétence les travaux de la quarantième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également, à cette occasion, dire toute la reconnaissance de mon gouvernement au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il déploie au service de la paix et de la sécurité mondiales et de la coopération internationale.

Voici environ un an, nous, Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons commémoré le quarantième anniversaire de cette organisation mondiale.

Cet anniversaire a été pour nous l'occasion de passer en revue les réalisations de l'Organisation mondiale au cours des 40 dernières années et de renouveler notre attachement aux buts et principes de la Charte.

A cette occasion, pour notre part, nous nous sommes engagés à nouveau à appuyer toute proposition constructive destinée à restructurer et à rationaliser l'Organisation des Nations Unies afin de mieux l'adapter aux réalités du monde d'aujourd'hui pour en améliorer l'efficacité dans l'intérêt de la paix et de la sécurité.

La principale raison pour laquelle je prends à nouveau la parole cette année devant cette auguste Assemblée est que depuis la commémoration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies l'année dernière, des événements importants se sont produits dans mon pays.

Dès le début de notre révolution, en février 1980, les représentants de mon pays, y compris moi-même, se sont efforcés laborieusement de tenir l'Assemblée au courant de l'évolution de la situation au Suriname.

Avant d'évoquer ces événements nationaux, nous jugeons opportun de porter notre attention sur certaines questions internationales, tant globales que régionales, plusieurs d'entre elles étant directement liées à la situation politique, économique, sociale et militaire de notre nation.

Les représentants du Suriname, à plusieurs reprises, ont longuement parlé de ces questions devant cette auguste Assemblée.

Qu'il me soit permis de résumer notre point de vue sur ces problèmes aussi brièvement que possible.

M. Bouterse (Suriname)

La course sans relâche aux armements continue d'empoisonner et de dominer la communauté internationale dans son ensemble.

Elle perpétue et même élargit le fossé qui existe entre les nations riches et les nations les plus pauvres, car elle amène les premières à consacrer beaucoup plus d'argent aux armements qu'à l'aide au développement.

En outre, la course aux armements fait des ravages dans la vie des pays en développement, car elle les pousse parfois à engager des hostilités contre des pays frères. Il faut par conséquent mettre fin à cette folie de plus en plus grave.

Nous sommes fermement convaincus que la promotion de la paix et de la sécurité internationales exige des Etats qu'ils continuent de prendre des mesures en faveur de la prévention de la guerre, de l'élimination des différentes menaces qui pèsent sur la paix - y compris la menace nucléaire - du respect du principe de non-recours à la force, du désarmement, du développement, de l'élimination de la discrimination raciale et du règlement pacifique des différends entre nations.

En conséquence, le Gouvernement du Suriname s'est déclaré en plusieurs occasions profondément préoccupé par la poursuite de l'escalade de la course aux armements, notamment la course aux armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Nous espérons que la prochaine conférence au sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev permettra de faire des progrès dans les négociations relatives au désarmement.

A notre avis, la convocation prochaine d'une conférence internationale sur le désarmement et le développement revêt une grande importance.

A cet égard, je devrais peut-être souligner qu'au Suriname, nous avons commémoré comme il se doit l'Année internationale de la paix proclamée par les Nations Unies. Parmi les manifestations organisées par notre gouvernement, je me contenterai de mentionner l'organisation d'un concours ouvert à nos étudiants sur la signification de l'Année internationale de la paix.

M. Bouterse (Suriname)

Autre question inquiétante en ces années 80 : la chute systématique de la coopération multilatérale. Certains des pays qui, par le passé, avaient pris l'initiative des activités multilatérales et leur avaient apporté un appui substantiel en vue de créer un ordre mondial, démocratique et équitable, semblent maintenant avoir des doutes et s'interrogent même sur la validité du système des Nations Unies. Il est regrettable que nous nous écartions de notre système multilatéral à un moment où les événements liés à la paix internationale et à l'économie mondiale semblent exiger au contraire le renforcement du système multilatéral.

Mon gouvernement s'inquiète profondément des difficultés que rencontre actuellement la coopération multilatérale et craint que l'on s'écarte de l'ordre, de la stabilité, de la prévisibilité et des règles pour s'engager dans l'arbitraire, l'incertitude et la force brutale. C'est là un grave danger pour les membres les plus faibles de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que rien ne favoriserait davantage la paix mondiale qu'un renouvellement ferme de la part des Etats Membres de leurs engagements au titre de la Charte et de ses buts et principes.

C'est pourquoi mon gouvernement se félicite du rapport du Groupe des 18 experts de haut niveau des Nations Unies qui sera examiné au cours de la présente session de l'Assemblée.

Nous persistons à croire que la coexistence entre Etats doit reposer sur le principe de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats. Toute violation de ces principes, par action ou par omission, perturbe inévitablement les relations amicales entre nations. Le recours à des mesures économiques coercitives contre un Etat, quand il n'est pas ratifié par l'Organisation mondiale ou un système juridique régional, est considéré comme une ingérence illégale dans les affaires intérieures d'un autre Etat.

C'est pour ces raisons qu'en plusieurs occasions nous avons protesté contre la suspension unilatérale par le Royaume des Pays-Bas du Traité international sur la coopération pour le développement qui avait été conclu entre nos deux pays. Nous voulons espérer que le Gouvernement des Pays-Bas reviendra sur sa position en la matière avant qu'il soit longtemps, car une telle situation est un obstacle majeur au retour à la normale dans nos relations bilatérales.

M. Bouterse (Suriname)

Avant de passer à des questions touchant des pays donnés, je crois devoir mentionner brièvement un fléau mondial.

Le problème du trafic illicite des stupéfiants et la toxicomanie prennent des proportions mondiales et nous partageons les préoccupations grandissantes des nations à ce propos. Leurs effets désastreux sur nos sociétés exigent que la communauté internationale y porte attention. Le Suriname est partie aux différentes conventions relatives aux problèmes du trafic des stupéfiants. Un conseil gouvernemental des stupéfiants a été récemment créé pour s'occuper de cette question. Les autorités coopèrent avec leurs collègues d'autres pays chargés de combattre les activités illicites dans le domaine des stupéfiants.

Lors du huitième Sommet du Mouvement des non-alignés, tenu à Harare, nous avons réaffirmé notre position sur les questions de la Namibie et de l'apartheid. Le Gouvernement du Suriname a toujours condamné les tactiques dilatoires du Gouvernement sud-africain en ce qui concerne la Namibie.

Mon gouvernement, une fois de plus, tient à se déclarer solidaire des pays et des organisations, en particulier la South West Africa People's Organization (SWAPO) et l'African National Congress (ANC), qui continuent leur lutte courageuse pour la liberté du peuple namibien et du peuple sud-africain.

Le règne de la terreur instauré par le régime de Pretoria a causé de nouveaux troubles et de nouvelles effusions de sang en Afrique australe. Nous, Membres des Nations Unies, ne pouvons rester indifférents à cette situation de jour en jour plus tragique. En tant que Membre de cette organisation, chacun de nous est obligé de faire tout son possible pour mettre fin à ce régime de terreur et forcer Pretoria à changer son attitude cruelle à l'égard des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie.

Nous espérons également qu'en ce qui concerne la question de Corée la raison l'emportera sur la méfiance et les idéologies opposées et que la péninsule de Corée sera réunifiée par la voie de négociations entre les parties concernées.

En ce qui concerne le problème du Moyen-Orient et la guerre entre l'Iraq et l'Iran, notre position est bien connue. Nous demandons à toutes les parties concernées de n'épargner aucun effort pour trouver une solution rapide et pacifique à ces questions qui menacent gravement la paix et la sécurité mondiales.

M. Bouterse (Suriname)

Force m'est de mentionner la question de la dette, l'un des problèmes les plus aigus de notre temps. Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui voudraient que la discussion de ce problème se déroule exclusivement au sein des institutions financières internationales, à Washington. Nous sommes convaincus que les Nations Unies demeurent l'une des instances les plus viables où traiter de cette question et que notre organisation mondiale a un rôle d'importance vitale à jouer dans ce domaine. C'est pourquoi ma délégation fait sienne sans réserve la décision adoptée par les pays en développement, par l'intermédiaire du Groupe des 77, d'inscrire un point à ce sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée.

A plusieurs occasions, nous avons exprimé l'espoir que le processus de Contadora mettra fin aux souffrances des peuples d'Amérique centrale. Si certains d'entre nous semblent maintenant douter de la possibilité d'arriver à un accord régional grâce au processus de Contadora, le Suriname continue de penser que Contadora est le meilleur moyen de trouver une solution pacifique globale. Par conséquent, nous engageons vivement la communauté internationale à ne pas perdre espoir et à continuer d'appuyer cette initiative digne d'éloges.

M. Bouterse (Suriname)

Je m'en voudrais de ne pas attirer brièvement l'attention des membres de l'Assemblée générale sur la question de la démilitarisation de la région des Caraïbes. Comme on le sait, la région des Caraïbes est principalement composée de petits Etats, très vulnérables aux menaces économiques et militaires. Compte tenu du fait que ces Etats font partie intégrante de notre système politique international, il ne fait pas le moindre doute qu'ils ont droit à la protection de la communauté mondiale contre ces menaces économiques et militaires. Des études récentes nous ont fait prendre conscience du danger toujours croissant de voir ces Etats devenir des victimes de groupes terroristes bien financés appartenant à un sinistre mouvement clandestin international de plus en plus fort.

Bien que cela s'apparente à un mauvais roman, il y a de fortes indications, et je dirais même des preuves suffisantes, de l'existence de ces groupes terroristes, dont le but est de vaincre les petits Etats vulnérables afin d'y trouver un refuge sûr pour des sommes d'argent importantes illégalement acquises dans d'autres pays.

Qu'il me soit permis d'expliquer la raison principale pour laquelle je suis revenu à cette auguste assemblée. Comme je le disais au début, des événements d'une importance politique majeure sont survenus dans notre pays. Nous avons jugé opportun d'informer les membres de notre organisation mondiale de ces faits, étant donné que nous n'ignorons pas les efforts que font certains pour tromper l'opinion mondiale au sujet de notre pays. Ces efforts étaient essentiellement destinés à donner l'impression que le Suriname est gouverné par une dictature militaire qui détient le pouvoir de façon arbitraire, sans égard pour la primauté du droit et sans respect pour les droits de l'homme fondamentaux.

Certains de nos adversaires ont en outre essayé d'établir un lien entre nous et certains centres de pouvoir, nonobstant notre sincère adhésion aux principes du Mouvement des non-alignés. Les informations fausses et mensongères qui continuent d'être propagées ont, sans aucun doute, des effets néfastes, d'autant plus que notre pays est un petit pays qui n'a pas les moyens ni la main-d'oeuvre nécessaires pour contrer cette publicité malveillante. Mais fort heureusement, le Suriname et son gouvernement ont beaucoup d'amis et l'immense majorité des observateurs de notre vie nationale ont maintenu d'excellentes relations avec nous. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui continuent de nous apprécier pour ce que nous sommes vraiment. Nous sommes extrêmement reconnaissants à nos nombreux amis qui reconnaissent que nous sommes un pays dans lequel

M. Bouterse (Suriname)

les militaires et les civils travaillent ensemble pour établir une démocratie véritable basée sur la liberté de nos citoyens et sur le respect du droit, en particulier pour ce qui a trait aux libertés fondamentales de l'homme. Nous savons fort bien que nos adversaires continuent de douter de nos bonnes intentions et semblent refuser de voir que loin d'être une dictature militaire, notre pays est gouverné par le droit et respecte les droits fondamentaux de l'homme. Mais les militaires ont réussi à établir un système d'association sincère dans la République du Suriname. Voilà les faits purs et simples que le Suriname souhaite soumettre au jugement de la communauté internationale.

Comme je l'ai dit auparavant, nos représentants ont régulièrement informé l'Assemblée, par le passé, de l'évolution de la situation au Suriname. L'un des principaux événements qui s'est produit depuis que j'ai pris la parole devant cette auguste assemblée est sans aucun doute la conclusion d'un accord avec les principaux partis politiques. Cet accord repose sur les quatre réformes promises au peuple de la République du Suriname, lorsque nous avons commencé notre révolution en février 1980. A l'époque, nous nous étions engagés à renouveler l'ordre socio-économique, social, politique et administratif et de l'éducation de notre société. Cet accord que j'ai signé en ma qualité de chef du Mouvement révolutionnaire et chef des forces armées, d'une part, et qui a été signé, d'autre part, par les chefs de ces partis politiques, prévoit également la préparation d'un projet de constitution. Ce projet de constitution définira les pouvoirs des principaux organes de l'Etat ainsi que les droits fondamentaux de l'homme de nos citoyens. Ce projet de constitution, qui doit être achevé par notre assemblée nationale avant le 1er avril 1987, sera soumis par la suite à nos citoyens lors d'un référendum. Je voudrais souligner que les partis politiques participent maintenant aussi bien aux travaux du Conseil suprême chargé de la politique générale qu'à ceux du Conseil des ministres. Par conséquent, il ne fait aucun doute que les représentants de ces partis politiques qui, avec les représentants du mouvement travailliste, du monde des affaires et du mouvement révolutionnaire, constituent les deux Conseils, participent pleinement à l'établissement d'une démocratie réelle au Suriname. Je voudrais également souligner que la tâche principale du nouveau Conseil des ministres est de veiller à ce que les promesses que nous avons faites à notre peuple concernant l'établissement d'une démocratie

M. Bouterse (Suriname)

réelle soient fidèlement et dûment tenues. Au Suriname, nous croyons que ce processus suivra son cours comme prévu. Cependant, étant pragmatique, je dois dire à cette assemblée que nos adversaires feront tout pour perturber et saper ce processus. Ces dernières années, par exemple, nos adversaires ont constamment essayé d'envoyer des mercenaires dans notre pays avec l'intention de semer le chaos, la destruction et la mort.

Pas plus tard qu'au mois de juillet de cette année, un groupe de mercenaires lourdement armés, qui avait été très probablement organisé par des individus résidant aux Pays-Bas, a été arrêté par la police aux Etats-Unis d'Amérique. Ces mercenaires, qui ne sont que de vulgaires criminels pour la plupart, sont maintenant aux mains des autorités judiciaires de ce pays. Des groupes terroristes, généralement établis aux Pays-Bas, appuient maintenant un groupe de bandits qui se livrent à des activités terroristes dans l'est de notre pays. Quand je parle de terrorisme, je veux parler de ces actes condamnés par des résolutions claires et spécifiques adoptées par l'Assemblée.

Le Gouvernement de la République du Suriname a demandé au Gouvernement des Pays-Bas de prendre des mesures plus radicales à l'encontre de ces groupes terroristes, d'autant plus que ces terroristes sont, dans une large mesure, recrutés et financés à l'intérieur du territoire de ce pays.

M. Bouterse (Suriname)

Je peux assurer l'Assemblée que notre gouvernement viendra à bout de ces événements inquiétants et dans ce contexte je voudrais exprimer notre sincère gratitude au Mouvement des non-alignés qui, lors du récent Sommet d'Harare, a condamné vigoureusement ces activités terroristes.

Qu'il me soit permis de citer un extrait du Document final de ladite conférence :

"Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont renouvelé leur soutien et leur solidarité à l'égard du peuple et du Gouvernement de la République du Suriname dans leurs efforts pour préserver l'indépendance et la souveraineté de leur pays. Ils se sont félicités de l'évolution récente de la situation au Suriname en ce qui concerne le processus de démocratisation par le dialogue national qui a contribué à la création d'un gouvernement de transition issu de la représentation nationale la plus large jamais réalisée dans l'histoire de ce pays.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont constaté que des cercles interventionnistes étrangers aidés par des mercenaires étrangers et des éléments criminels locaux plaçaient de dangereux obstacles sur le chemin du Suriname en se livrant à des activités contre-révolutionnaires et que ces activités mercenaires avaient eu lieu dans la zone frontalière orientale, ce qui avait entraîné la mort de civils et de militaires du Suriname. Ils ont condamné ces actes et lancé un appel aux gouvernements intéressés pour qu'ils prennent toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter que leur territoire ne soit utilisé pour des activités mercenaires, qui font obstacle au développement, à la stabilité et à la paix du pays et qui favorisent le désordre dans la région. Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont également exprimé leur grave préoccupation devant les mesures prises par certains gouvernements et devant leurs tentatives incessantes d'exercer des pressions qui nuisent au développement politique, économique et social du Suriname. Ils leur ont demandé instamment de mettre fin à ces mesures et ont exprimé l'espoir que les gouvernements intéressés entameraient un dialogue franc, honnête et fructueux avec ce pays sans exercer sur lui aucune pression et sans se livrer à aucune autre forme d'ingérence, afin d'aboutir à une solution sur la base du respect mutuel, dans l'intérêt et pour le bien-être du peuple du Suriname." (NAC/CONF.8/DOC.22, par. 253 et 254)

M. Bouterse (Suriname)

La politique d'intégration du Suriname dans notre région d'Amérique latine et des Caraïbes est l'un des principes essentiels de notre gouvernement. Nous intensifions par conséquent nos relations avec les pays frères de la région, en particulier avec les pays voisins, et nous avons résolu de renforcer nos liens avec le système économique latino-américain et avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Le principe dont s'est inspirée notre révolution en 1980 continue d'être l'établissement d'une seule nation composée des différents groupes ethniques du Suriname, une nation véritablement indépendante, capable de choisir son propre destin. Dans la poursuite de cet objectif, qui est la création d'une nation nouvelle et unie, nous avons connu bien des revers, mais nous sommes arrivés à bon port.

Pendant cette période difficile, nous avons eu affaire à beaucoup d'adversaires, mais nous avons également rencontré beaucoup d'amis sur notre chemin. Je voudrais remercier nos amis qui ont aidé notre gouvernement et notre peuple et qui nous témoignent toujours leur amitié.

Pour conclure, je tiens à dire que dans notre recherche d'une vraie démocratie et d'une nation nouvelle et viable, nous continuerons à respecter les principes sur lesquels repose notre organisation mondiale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le chef du Gouvernement de la République du Suriname pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

Le commandant Désiré D. Bouterse, chef du Gouvernement de la République du Suriname, est escorté de la tribune de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à dix minutes pour la première déclaration et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent parler de leur place.

Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. RAJAIE-KHORASSANI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous suis très reconnaissant de me permettre d'exercer mon droit de réponse. Hier, en exerçant son droit de réponse, la représentante des Etats-Unis a fait des observations incorrectes et fallacieuses à propos de la déclaration faite par mon ministre des affaires étrangères.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

Je tiens donc à faire les remarques suivantes. Premièrement, nous continuons de penser que les Etats-Unis sont responsables des problèmes de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine. Les mesures prises par les Etats-Unis, leur politique étrangère actuelle - ou disons, leur manque de politique étrangère, dont ont fait état certains journaux américains comme étant une politique ad hoc - et les documents de l'Organisation internationale renforcent notre conviction.

Dans le cas de l'Afrique, la politique et les pratiques des Etats-Unis à l'égard de la Namibie et de l'Afrique du Sud sont bien connues, non pas uniquement des Membres des Nations Unies mais également de leurs organes législatifs. Qui plus est, le veto du président Reagan relatif à la décision prise par la Chambre d'imposer des sanctions partielles à l'Afrique du Sud a été annulé par le Sénat. Les nombreux vetos américains émis pour appuyer l'Afrique du Sud, à la grande honte du peuple des Etats-Unis, sont clairement consignés dans les documents du Conseil de sécurité.

Ce qui est pire encore, c'est l'hypocrisie du Gouvernement américain qui appuie l'Afrique du Sud aujourd'hui et l'aide à mener sa politique raciste tout en blâmant en paroles, sa politique raciste. Cette hypocrisie est aussi dûment consignée dans les documents du Conseil de sécurité.

En fait, cette attitude hypocrite a été adoptée par les Etats-Unis pour justifier un appui contre nature au régime raciste de l'Afrique du Sud et pour protéger les intérêts impérialistes américains dans toute la partie australe de l'Afrique. Les Etats-Unis ont exploité la catastrophe naturelle de la sécheresse en Afrique pour leurs ambitions politiques, même à l'Assemblée générale.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

Sans l'intimidation brutale des Etats-Unis, les résultats des votes dans cette assemblée générale auraient été différents.

Une autre preuve en est la politique et les pratiques des Etats-Unis à l'égard des sionistes qui occupent la Palestine. Chacun sait que Camp David a été appuyé par les Etats-Unis. De tels faits montrent clairement que les Etats-Unis sont responsables des problèmes de tous les peuples du Moyen-Orient. La politique des Etats-Unis en Amérique latine - l'appui loyal du Gouvernement des Etats-Unis aux contras - prouve également que le Gouvernement des Etats-Unis est responsable des problèmes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique latine en général.

Quant à la politique et aux actes de terrorisme des Etats-Unis, je réaffirme notre position en ce qui concerne l'attaque militaire des Etats-Unis contre notre pays par Tabas et l'invasion flagrante de la Libye. Le Gouvernement des Etats-Unis ne peut justifier ni légalement ni moralement ses attaques contre des civils innocents, des femmes, des enfants, en arguant que la Libye appuie le terrorisme. Nous pensons que la Libye est innocente, qu'elle est seulement victime du terrorisme d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. L'invasion américaine de la Libye fut et reste un exemple de terrorisme d'Etat. Le terrorisme d'Etat fait d'ailleurs bel et bien partie de la politique américaine de la poigne de fer.

Tout le monde sait que les Etats-Unis ont dû payer le prix de l'occupation sioniste de la Palestine et du Liban. Le Gouvernement des Etats-Unis est un jouet entre les mains des sionistes qui occupent ouvertement la Palestine. Il est profondément triste qu'un géant politique tel que les Etats-Unis ait un si petit cerveau. Nous voudrions que le Gouvernement des Etats-Unis arrive à faire la distinction entre les intérêts sionistes qui occupent la Palestine et les véritables intérêts des Etats-Unis aussi bien à l'intérieur du pays que, notamment, au Moyen-Orient. Les autorités américaines ne comprennent pas que le régime qui occupe la Palestine les mène exactement comme un jeune enfant tire un chameau derrière lui. Si le Gouvernement des Etats-Unis avait un tant soit peu de jugeotte, il ferait le départ entre ses propres intérêts et ceux des sionistes qui occupent la Palestine. L'envoyé des sionistes a lui aussi fait quelques observations peu pertinentes touchant la déclaration de mon ministre des affaires étrangères. J'estime que ses observations ne sont pas pertinentes tout simplement parce que la représentation à l'Assemblée générale de la base terroriste est complètement illégale. Et là encore ce sont les Etats-Unis qui sont à blâmer.

M. BURWIN (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) :

Monsieur le Président, je voudrais répondre à ce qui a été dit par la représentante des Etats-Unis dans son intervention du 2 octobre qui a mis en cause mon pays. Elle répondait alors à ce qui avait été dit par d'autres délégués qui avaient condamné la politique de son gouvernement, pour l'acte d'agression perpétré contre le peuple libyen qu'ils ont qualifié de "terrorisme d'Etat". Le Gouvernement des Etats-Unis continue ses actes d'agression, de provocation et sa guerre psychologique contre le peuple de la Jamahiriya arabe libyenne, sous prétexte qu'elle aide le terrorisme. Cette excuse ne tient pas debout. Le Gouvernement des Etats-Unis n'a donné aucune preuve à l'appui de ces allégations. La Jamahiriya arabe libyenne met les Etats-Unis au défi de présenter des preuves devant un tribunal international pour que ces preuves y soient examinées et vérifiées. Les responsables américains eux-mêmes savent que leurs allégations sont fausses. Ce n'est qu'un prétexte pour commettre un nouvel acte d'agression contre tous ceux qui s'opposent aux politiques d'hégémonie, de domination et d'exploitation, contre tous ceux qui recherchent un système politique, économique et social différent du système américain. Ils cherchent un bouc émissaire pour les politiques injustes des Etats-Unis à travers le monde.

La Jamahiriya arabe libyenne est du côté des mouvements de libération, appuie la lutte pour la liberté, condamne et rejette le terrorisme qui met en danger la vie d'innocents et poursuit une politique indépendante et non alignée. C'est à cause de cette politique d'honnêteté qui est la nôtre que nous avons été victimes d'une agression militaire directe dont le but était de tuer des innocents et de détruire des quartiers résidentiels. Voilà le terrorisme d'Etat du Gouvernement des Etats-Unis contre les nations plus petites qui rejettent les politiques américaines, et adhèrent plutôt aux principes du non-alignement.

Devant ces actes d'agression la Jamahiriya arabe libyenne a pu bénéficier de l'appui de beaucoup de délégations qui ont pris la parole ici. Ce n'est pas tout. Le peuple libyen a reçu également l'appui des nations arabes, de l'OUA, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des non-alignés ainsi que de l'immense majorité des membres du Conseil de sécurité.

Pour preuve, je ne citerai que quelques paragraphes de la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement faite à la Conférence de l'OUA qui s'est réunie à Addis-Abeba du 28 au 30 juillet 1986 :

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

"La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement souhaite faire savoir à l'actuel Gouvernement des Etats-Unis que l'attaque préméditée d'avril 1986 contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste n'est pas seulement une menace contre la paix, mais constitue une attaque dirigée contre l'Organisation de l'unité africaine. A cet égard, la Conférence condamne fermement cet acte d'agression, qui a contribué à exacerber la tension en Méditerranée et au Moyen-Orient.

Les tentatives délibérées de tuer des nationaux libyens dans le cadre d'un plan de destruction qui comprenait également l'assassinat du dirigeant de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, notre frère Muammar Kadhafi, ne constituent pas seulement un précédent dangereux mais un acte de mépris condamnable, perpétré en violation des principes du droit international."

Le Mouvement des non-alignés, qui englobe 101 nations, a lui aussi condamné les agressions dont a été victime si souvent la Jamahiriya arabe libyenne, récemment encore au huitième Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui a eu lieu du 1er au 16 septembre 1986 à Harare. Dans la déclaration politique émanant de cette conférence, il est dit :

"Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont vigoureusement condamné cette agression sans provocation qui constitue un acte de terrorisme d'Etat et une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies et ont demandé aux Etats-Unis de mettre immédiatement fin à ces actes d'agression, notamment aux manoeuvres militaires que ce pays mène dans le golfe de Sidra, qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, compromettent la paix et la sécurité dans la région de la Méditerranée et entravent les efforts visant à faire de cette région une zone de paix, de sécurité et de coopération. Ils ont également demandé aux Etats-Unis d'Amérique de dédommager intégralement et sans tarder la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste pour la perte de vies humaines et les dégâts matériels qu'elle a subis.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont réaffirmé leur plein appui à la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste ainsi que leur solidarité avec la Jamahiriya dans la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont déclaré que l'attaque aérienne contre la résidence du dirigeant de la révolution libyenne, qui visait à assassiner ce dernier ainsi que sa famille, constituait un précédent dangereux dans les relations internationales et un grave crime qui ne pouvait se justifier politiquement ou moralement. Ils ont également condamné les mesures économiques prises par les Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne car ce sont des mesures de coercition et de répression économique. Ils ont demandé à tous les pays de prendre les dispositions nécessaires pour venir en aide à la Jamahiriya arabe libyenne."

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

Ils ont également condamné les mesures économiques adoptées contre la Jamahiriya arabe libyenne par les Etats-Unis, car elles constituent des pressions économiques coercitives, et ils ont demandé à tous les pays de prendre les dispositions nécessaires pour venir en aide à la Jamahiriya arabe libyenne.

L'appui que nous avons reçu ne s'est pas arrêté là. Il est devenu évident, même selon des sources américaines d'hier et d'aujourd'hui - et ce au vu et au su de tous - que l'Administration des Etats-Unis se livre à une campagne de désinformation sur la Jamahiriya arabe libyenne, au niveau de l'opinion publique régionale et internationale. Cela prouve que le prétexte invoqué selon lequel la Jamahiriya arabe libyenne aide le terrorisme n'est que le fruit de l'imagination des Etats-Unis, et ne sert qu'à justifier leurs actes d'agression contre la Jamahiriya arabe libyenne. Nous savons donc qui ment à propos du terrorisme.

M. JACOBVITS de SZEGED (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : J'ai demandé la parole pour répondre brièvement à la déclaration que vient de prononcer le chef du Gouvernement de la République du Suriname. Dans cette allocution, M. Bouterse a déclaré notamment que :

"Des groupes de terroristes, généralement établis aux Pays-Bas, appuient maintenant un groupe de bandits qui se livrent à des activités terroristes dans l'est de notre pays... Ces terroristes sont, dans une large mesure, recrutés et financés à l'intérieur du territoire [des Pays-Bas]." (supra, p. 71-75).

Je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que le Gouvernement des Pays-Bas n'appuie en aucune façon les activités au Suriname d'un groupe d'anciens soldats des forces armées surinamaises. Nous l'avons déclaré publiquement en plusieurs occasions. Le Gouvernement du Suriname connaît bien notre position, qui lui a été communiquée maintes fois, dont tout récemment, lors de la rencontre entre le Premier Ministre du Suriname et le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas à La Haye, le 14 septembre 1986.

Le Gouvernement des Pays-Bas respecte pleinement la souveraineté du Suriname et adhère strictement au principe de non-ingérence. Le code pénal et les lois en la matière sont appliqués scrupuleusement dans mon pays. Rien ne prouve que ces lois aient été violées, et rien ne prouve non plus que des mercenaires aient été recrutés et financés aux Pays-Bas, afin d'opérer au Suriname.

M. Jacobvits de Szeged (Pays-Bas)

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'ai demandé la parole pour exercer mon droit de réponse, non pas, bien entendu, que j'aie la moindre difficulté à réfuter les accusations du Suriname. Comme je l'ai déjà dit, ces accusations ne sont pas fondées. Si j'ai hésité, c'est que mon gouvernement souhaite entamer un dialogue fructueux avec le Gouvernement du Suriname, dialogue qui devrait permettre, en fin de compte, de normaliser toutes les relations entre nos deux pays. A cet égard, nous espérons vivement que les autorités du Suriname arriveront à mener à bien leur programme d'élaboration d'une constitution et d'instauration de structures démocratiques permanentes avant avril 1987.

M. MENAR (Suriname) (interprétation de l'anglais) : Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt ce qu'a dit le représentant des Pays-Bas dans l'exercice de son droit de réponse au sujet de l'allocution de notre chef de gouvernement, et plus particulièrement au sujet des mercenaires et des terroristes qui, très probablement, sont organisés par des personnes résidant aux Pays-Bas.

Nous n'avons jamais accusé le Gouvernement néerlandais d'avoir participé à l'organisation de groupes de terroristes. Nous avons dit qu'outre la calomnie dont nous sommes régulièrement victimes dans la presse néerlandaise, tout porte à croire que des personnes vivant aux Pays-Bas ont conspiré et continuent de conspirer contre le Gouvernement légitime du Suriname. C'est pour cette raison que nous avons demandé au Gouvernement du Royaume des Pays-Bas de prendre plus fermement position contre ces groupes qui sont recrutés et financés en territoire néerlandais. Si le Gouvernement des Pays-Bas prend la peine de faire une enquête sérieuse sur nos allégations, il arrivera à la conclusion qu'elles sont tout à fait fondées.

Nous aussi souhaitons entretenir des relations cordiales avec tous les autres Etats et, au nom de ma délégation, je voudrais répéter que nous maintenons notre déclaration et que nous renouvelons notre demande au Gouvernement néerlandais pour qu'il prenne plus fermement position contre ces mercenaires et terroristes qui sont encore recrutés et financés dans ce pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de donner la parole au représentant des Pays-Bas dans l'exercice de son droit de réponse, je lui rappelle que sa deuxième intervention est limitée à cinq minutes.

M. JACOBVITS de SZEGED (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : J'ai écouté attentivement le commandant Bouterse et il est vrai qu'il n'a pas accusé directement le Gouvernement des Pays-Bas. Dans ma déclaration, je n'ai pas dit non plus qu'il avait accusé les Pays-Bas. J'ai tout simplement cité des extraits de la déclaration du commandant Bouterse, à savoir que les terroristes sont dans une large mesure, recrutés et financés à l'intérieur du territoire des Pays-Bas et que des groupes, généralement établis aux Pays-Bas, appuient maintenant un groupe de bandits qui se livrent à des activités terroristes dans la partie orientale du pays. Ce sont là des accusations générales, et j'ai réagi à ces accusations générales qui, comme je l'ai dit, ne sont nullement fondées.

La séance est levée à 18 h 10.